



Chères Erdevennoises, chers Erdevennois,

Ce premier bulletin de l'année vient de vous parvenir. Je souhaite qu'il vous apporte tous les renseignements que vous attendez sur notre vie locale. N'oubliez pas que le site Internet de la commune est régulièrement mis à jour et qu'il est ouvert à toutes les associations qui peuvent y mettre leurs informations.

Après une année 2011 riche en évènements, ces six premiers mois de cette année 2012 ont été, bien heureusement, plus calmes !

L'épisode « TK Bremen » qui nous a fait très peur s'est bien terminé. La plage a repris son aspect initial, toutefois, une surveillance de la zone dunaire impactée lors de l'échouement du navire est jugée nécessaire pendant au moins trois ans. Cette surveillance sera assurée par Anthony Le Doze, garde littoral, en liaison avec la Dréal et le Conseil Général du Morbihan.

Deux éléments sont actuellement présents pour nous rappeler cette fortune de mer : une superbe exposition de photos, mise gratuitement à notre disposition par le Conseil Général, attire beaucoup de visiteurs sur la place de la mairie et, depuis vendredi, l'hélice du bateau, offerte par les Recycleurs Bretons et la Société Euro démolition, a trouvé sa place devant le bâtiment.

Les dernières analyses des eaux de baignade qui viennent de nous parvenir pour les trois plages, Kerhillio, Kerouriec et Kerminihy, démontrent que celles-ci sont de très bonne qualité puisque toutes sont classées A. La plage de Kerminihy est à nouveau ouverte à la baignade et ceci en accord avec l'agence régionale de santé (ARS).

Une nouvelle saison touristique démarre et les services techniques municipaux se sont démenés pour faire en sorte que tout soit en place en temps voulu. Nous attendons seulement un peu de soleil ! Certains professionnels du tourisme m'ont fait part de leurs inquiétudes devant le manque de réservations mais ils ne sont pas les seuls, car, chez nous, et nous en sommes tous conscients, beaucoup d'emplois dépendent du tourisme.

Les mauvaises conditions météorologiques sont, certes, un handicap mais la crise est bien là et l'avenir est très incertain au niveau Européen. Les statistiques démontrent que de plus en plus de français ne prennent pas de vacances ou partent pour de très courts séjours, souvent dans leur famille.

Il nous faut cependant rester optimistes et espérer que les vacanciers seront nombreux à fréquenter notre belle commune mise en valeur, cette année encore, par un embellissement de qualité.

Pour l'amélioration de votre sécurité, des travaux de voirie ont été effectués : rue nationale, rue de la croix cordier et dans la traversée du village de Kerouriec. S'ils ont occasionnés quelques désagréments à certains d'entre vous, je vous prie de nous en excuser mais ils étaient indispensables en raison des vitesses excessives enregistrées et des plaintes de riverains excédés par le comportement irresponsable de certains automobilistes.

La municipalité s'efforce d'améliorer vos conditions de vie, encore faut-il que chacun y mette du sien afin qu'Erdeven conserve ce cadre de vie envié par beaucoup de nos visiteurs.

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

**Votre Maire
Marie-Françoise LE JOSSEC**



La totalité des comptes-rendus est consultable sur le site internet de la mairie ainsi que le bulletin.

■ Séance du 2 mars 2012

Extraits des comptes rendus

- TK BREMEN - Constitution de partie civile devant le Juge d'Instruction du Tribunal de Grande Instance de Brest. Autorisation d'ester en justice. désignation de l'avocat.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion d'information organisée par Groupama, assureur de la commune, le vendredi 6 janvier 2012, à l'issue de laquelle il a été conseillé à la commune de se constituer partie civile auprès du Juge d'Instruction de Brest afin d'avoir accès au dossier d'enquête, et ensuite obtenir l'indemnisation des préjudices subis

par la commune du fait du naufrage du TK BREMEN.

Madame le Maire précise que la collectivité a déjà engagé des frais à hauteur de 28.672,39 euros dont voici le détail :

Après délibération le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à se constituer partie civile au nom de la commune dans cette affaire, dans le cadre de l'instruction actuellement ouverte, puis devant le Tribunal en cas de renvoi de certains prévenus, et désigne Maître LAHALLE de la SCP DRUAIS, LAHALLE & Associés, de Rennes, en tant qu'avocat de la commune.

| | Hors plan POLMAR | Plan POLMAR |
|---|------------------|-------------|
| Mise à disposition de Personnel | 7 780,00 € | 5 380,00 € |
| Mise à disposition de locaux | 150,00 € | 3 160,00 € |
| Matériels et véhicules engagés dans le cadre du plan POLMAR | 0,00 € | 9 560,00 € |
| Fournitures | 0,00 € | 1 094,12 € |
| Divers (Constats d'huissiers) | 1 548,27 € | 0,00 € |
| TOTAL des frais | 9 478,27 € | 19 194,12 € |

■ Séance du 30 mars 2012

Extraits des comptes rendus

- Vote du taux d'imposition 2012

Madame le maire rappelle le souhait de la municipalité de ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité directe. Elle informe que les bases d'imposition évoluent naturellement du fait des nouvelles constructions.

Evolution 2011/2012 :

TH + 3.13 % - TF +4.58 % - TFNB + 2.44%

Sur les nouvelles bases d'imposition effectives pour l'exercice budgétaire 2012, le produit fiscal à taux

constant attendu serait de 1.150.518 €.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2331.3 ;

Vu l'exposé de Monsieur RIGUIDEL Dominique, adjoint au Maire en matière de finances,

Sur la proposition de Madame le Maire,

Décide à la majorité absolue (1 abstention : M. GULLON L.), de maintenir pour l'année 2012 les taux d'imposition appliqués en 2011, et cela pour les trois taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti.



Arrête le produit fiscal 2012 à taux constant à 1.150.518,00 €

| TAXES | TAUX VOTES | BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2012 | PRODUITS à TAUX CONSTANTS ATTENDUS |
|------------------|------------|---|------------------------------------|
| Habitation | 11,33 % | 5 210 000 € | 590 293 € |
| Foncier bâti | 15,90 % | 3 296 000 € | 524 064 € |
| Foncier non bâti | 32,49 % | 111 300 € | 36 161 € |

- Emprunt pour investissements 2012

Madame le Maire rappelle que pour le financement du projet de réhabilitation extension de la mairie, le plan de financement prévoit d'avoir recours à l'emprunt.

Elle informe que la commission des finances a souhaité solliciter différents établissements bancaires pour un financement des investissements 2012 à hauteur de 700.000 euros.

Elle précise que suite à cette consultation, elle a obtenu une promesse de prêt de la banque du Crédit Agricole du Morbihan.

Considérant que la délégation que lui a accordée le conseil municipal en matière d'emprunt est limitée à 450.000,00 euros par exercice budgétaire, elle invite le conseil à délibérer à ce sujet.

Le Conseil Municipal

Vu notamment les articles L2336-3, L2336-4, L1612-4, L2321-2, L2322-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que pour financer les investissements prévus au budget, il est nécessaire de recourir à l'emprunt,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 15 mars 2012,

Vu l'exposé de son rapporteur Monsieur RIGUIDEL Dominique,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (2 voix contre : GUHEL C. - ROYER C.),

Décide de contracter un Prêt de sept cents mille euros (700.000 €), pour financer les investissements prévus au budget, auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du MORBIHAN.

Les caractéristiques principales du prêt sont les suivantes :

- Objet : Réhabilitation Extension de la Mairie
- Montant du capital emprunté : 700.000 €
- Durée d'amortissement : 15 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe - 4.99 %
- Frais de mise en place : néant
- Modalités de remboursement : le remboursement du prêt s'effectuera par échéances trimestrielles constantes.

S'engage pendant toute la durée du prêt, à prendre toutes mesures budgétaires permettant le paiement des échéances du prêt en capital, intérêts et accessoires.

Autorise le Maire ou son représentant à signer la Convention de Prêt de sept cents mille euros avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole du MORBIHAN.

Autorise le Maire à négocier les conditions générales de la Convention de Prêt sur les bases précitées et de réaliser les opérations prévues dans la Convention pour le bon fonctionnement du prêt.

- Vote des budgets 2012

Madame le Maire donne la parole à M. RIGUIDEL Dominique, rapporteur de la commission finances, qui présente à l'assemblée les projets de budgets primitifs pour l'exercice 2012 en ce qui concerne le budget principal de la commune, le budget annexe du camping municipal ainsi que le budget annexe de la Z.A.C. de Kerhillio. Il qualifie ces budgets conformes aux engagements de la municipalité tant en matière de maîtrise budgétaire que d'investissement.

Lors du débat, monsieur JEGOU Olivier regrette « un manque d'ambition » en terme de politique foncière. Ce à quoi madame le Maire répliquait que sur ce volet foncier, il était prévu au budget une dépense de 125.000 euros, et l'opportunité faisant, ils seront affectés à l'acquisition d'une propriété bâtie de 800 m² dans le bourg.

Le Conseil municipal de la commune d'ERDEVEN,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'instruction comptable et budgétaire M. 14,
- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Le décret du 20 février 1997, relatif à la procédure des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif et des budgets annexes pour l'année 2012,

Après en avoir délibéré,

1. APPROUVE et VOTE le budget primitif principal de la commune, par nature, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (Abstention : 0 - voix contre : 5 - BONNEC A, GUHEL C, GULLON L, JEGOU O, ROYER C - voix pour : 16), comme suit :

Synthèse.

Section de Fonctionnement

Dépenses : 2 608 280,00 € (dépenses réelles)
538 593,00 € (023 Virement à SI)

TOTAL 3 146 873,00 €

Recettes : 2 981 873,00 € (recettes réelles)
165 000,00 € (résultat reporté 002)

TOTAL 3 146 873,00 €

Section d'Investissement

Dépenses : 103 089,78 € (résultat reporté 001)
404 648,86 € (reste à réaliser)
2 127 271,89 € (propositions nouvelles)

TOTAL 2 635 010,53 €

Recettes : 2 096 417,53 € (recettes réelles)
538 593,00 € (021 Virement de SF)

TOTAL 2 635 010,53 €



■ Séance du 30 Mars 2012

– Projet de lotissement communal

Madame le Maire expose aux membres du Conseil que la municipalité a décidé de s'investir dans un nouveau projet d'urbanisation prenant la forme d'un lotissement communal.

Fondé sur un constat de manque de terrains pouvant accueillir des candidats à la primo accession, ce projet s'inscrit dans la continuité logique de la politique active conduite par les élus en matière d'offre de logements et de terrains à bâtir depuis plusieurs années. Celle-ci s'était traduite par la réalisation de deux lotissements communaux, plusieurs lotissements privés et la création de logements locatifs à vocation sociale.

Le choix du terrain s'appuie sur une logique de maîtrise foncière, de constructibilité au regard du règlement d'urbanisme applicable (P.O.S., zone UBb) et de proximité géographique du cœur de bourg.

Ce projet s'inscrit dans une démarche forte de développement durable prenant en compte des considérations de :

- Réelle mixité sociale, des lots étant réservés à l'accession à la propriété et au logement social
- Déplacements « doux » permettant par une liaison piétonne un maillage vers les équipements publics (complexe sportif)
- Traitement qualitatif des espaces publics et de la voirie
- Respect de l'environnement dans la réalisation des

aménagement notamment paysagers et de gestion des eaux pluviales.

Dans la mesure où le Conseil municipal délibère favorablement sur ce projet, le cabinet retenu devra impérativement baser son étude sur les points développés ci-dessus. La mission qui lui sera confiée dans le cadre d'un marché comportera deux tranches :

- Une tranche ferme pour le diagnostic et l'avant-projet, la démarche de permis d'aménager et le dossier de subvention « éco-faur »
- Une tranche conditionnelle comprenant l'ensemble de la réalisation du projet en maîtrise d'œuvre, jusqu'à la réception du chantier.

En termes de délais, la réalisation des travaux est envisagée dans le courant de l'année 2012.

Le Conseil est invité à donner un avis sur le projet de lotissement communal tel que présenté et à autoriser Madame le Maire à entamer les démarches permettant sa mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Donne son accord pour la réalisation d'un lotissement communal dans les conditions présentées.
- Autorise Madame le Maire à mener l'ensemble des démarches en permettant la réalisation.

■ Séance du 16 mai 2012

Extraits des comptes rendus

– Approbation de la modification simplifiée du P.O.S

Rappel juridique et exposé des motifs

Madame le maire expose que la commune d'ERDEVEN est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols, approuvé depuis le 31 décembre 2001. Ce document a fait l'objet d'une procédure de modification, qui a été approuvée par le Conseil Municipal le 19 juin 2009.

La commune souhaite faire évoluer ce document, afin de **supprimer et réduire l'emprise de deux emplacements réservés** :

- **supprimer l'emplacement réservé (ER n°17)** prévu au centre-bourg, au bénéfice de la commune, pour la création de parking et l'accès au Bourg
- **réduire l'emplacement réservé (ER n°11)** prévu au centre-bourg, au bénéfice de la commune, pour

la création de parking et l'accès au Bourg

La commune d'Erdeven dispose dans son Plan d'Occupation des Sols d'un certain nombre d'emplacements dits « réservés », en application du Code de l'Urbanisme. La commune y envisage la réalisation d'ouvrages publics, d'installations d'intérêt général ou d'espaces verts. Il peut s'avérer que, malgré leur inscription, certains emplacements ne correspondent, plus pour tout ou partie de leur emprise, à un projet réalisable, même à long terme. Il peut s'agir d'une modification des projets d'aménagement par la commune ou encore d'une évolution des caractéristiques des parcelles supportant l'emplacement réservé ou leur environnement immédiat.

C'est le cas de deux emplacements réservés, portant les numéros 11 et 17.

- L'emplacement réservé n° 17 est situé dans le



secteur du « Nalbé » au Nord du Bourg. Il y était envisagé la création d'un parking et l'aménagement de l'accès au bourg. Ce secteur a fait l'objet d'une urbanisation récente, qui ne rend plus judicieux le maintien d'un emplacement réservé. Un ensemble de réseaux y a été installé et des autorisations du sol pour constructions d'habitation y ont été délivrées.

- L'emplacement réservé n° 11 situé à l'Est du centre-bourg, concernait un possible aménagement de parking et accès au bourg. La réserve couvrant la surface des parcelles communales AB 0747 et AB 0786 sera levée, ce projet étant actuellement revu en ce qui concerne son contenu et son emprise.

Ces modifications sont considérées comme mineures au regard du code de l'Urbanisme et ne nécessitent donc pas une procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols. **Une procédure de modification simplifiée, prévue à l'article L.123-13 du code de l'Urbanisme, permet après information du public de lever ces emplacements réservés par une simple délibération du Conseil Municipal.**

Le Conseil municipal,

Vu l'article L123-13 du code de l'urbanisme

Vu la délibération du conseil municipal en date du 31/12/2001 ayant approuvé le Plan d'Occupation des Sols et vu la délibération du conseil municipal en date du 19/06/2009 ayant approuvé une modification du POS.

Vu les remarques émises lors du porter à connaissance du public qui s'est déroulée en deux phases, suite à une erreur administrative de computation du délai d'affichage préalable à la consultation du public ;

Vu la suggestion portée sur le registre d'observations, de conserver un accès de circulation entre le chemin d'exploitation n° 16 et la rue nationale ;

Considérant que cette remarque ne remet pas en cause le bien fondé du projet ;

Considérant en conséquence que la commune n'entend pas apporter de modification à son projet ;

Considérant que la modification simplifiée du P.O.S., telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal décide d'approuver la modification simplifiée du P.O.S., telle que présentée dans le dossier de l'enquête publique.

- Projet d'acquisition de la parcelle I 881 p (Plage de Kerhillio).

Monsieur DRIAN M. Adjoint à l'environnement, expose que la commune d'Erdeven connaît en période estivale, une très forte affluence de population sur ses plages.

La plage de Kerhillio est la plus fréquentée. Il est particulièrement important d'y organiser l'accès et le stationnement, afin d'éviter un stationnement sauvage dans un environnement protégé (site dunaire classé Natura 2000, zonage NDs au POS de la commune).

Dans ce cadre, différentes parcelles appartenant à la commune, à des propriétaires privés et au département du Morbihan sont utilisées depuis plusieurs années à des fins de parkings. Le droit de stationnement perçu durant les mois de juillet et août permet de financer une partie des équipements assurant un accueil de qualité ainsi que la sécurité des baigneurs. Ces recettes contribuent à une atténuation de charges non négligeable sur le budget de la commune.

Le Département du Morbihan appliquant normalement le principe de gratuité d'accès au public sur l'ensemble de ses propriétés, ne peut déroger à long terme à cette règle pour ce qui est de l'utilisation par la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section I 881 en temps que parking payant, quand bien même l'entretien de cette parcelle soit à la charge de la commune.

Aussi, dans un souci de régularisation et conscient des enjeux et aspects développés ci-dessus, Monsieur le Président du Conseil Général a proposé à Madame le Maire, une cession de cette parcelle d'une surface de 12.500 CA environ au profit de la commune, sur la base de 0.60 € m² pour un total de 7500.00 €. Ce prix de base correspond à la valeur d'achat pratiquée par le Conseil Général auprès de particuliers pour diverses acquisitions de parcelles situées dans un environnement proche.

Cette proposition est soumise à la délibération du Conseil Municipal.

Lors du débat, monsieur BONNEC A. suggère que cette parcelle reste propriété du Conseil Général et qu'une gratuité au droit de stationnement soit appliquée. Il déplore que la commune d'ERDEVEN soit la seule commune du Syndicat Mixte du Grand Site GAVRES QUIBERON à appliquer un droit de stationnement payant sur les parkings des plages. Monsieur GULLON L. bien que favorable à la gratuité des parkings, approuve la démarche de régularisation menée entre le Conseil Général et la commune.

Avant de passer au vote, Monsieur DRIAN M. précise que la recette moyenne annuelle de ces parkings est de l'ordre de 14.000 euros, atténuant ainsi la charge financière engagée annuellement (100.500 €) par la collectivité pour l'accueil et la sécurité des usagers sur les plages. Il rappelle également que les résidents principaux et secondaires de la commune en sont exemptés.

Après en avoir délibéré à la majorité absolue des membres présents ou représentés (1 abstention : BONNEC A - 2 voix contre : GULLON L., JEGOU O.) le Conseil Municipal, donne son accord pour cette cession et autorise Madame le Maire à mener toutes les démarches permettant son acquisition et à signer l'ensemble des actes correspondants.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) : Un outil pour préparer l'avenir du Pays d'Auray

Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le SCOT est un outil d'urbanisme et de planification intercommunale qui fixe, pour les quinze années à venir, les grandes orientations d'aménagement du territoire en prenant en compte toutes ses composantes : habitat, transports, économie, ressources naturelles... Le SCOT doit intégrer les principes du développement durable (équité sociale, préservation de l'environnement et efficacité économique) et, depuis la *Loi ENE dite Loi Grenelle II*, faire apparaître des objectifs chiffrés et priorisés, notamment en matière de consommation d'espace et de logement.

Une fois le SCOT adopté, les communes et communautés de communes seront chargées de traduire ses orientations dans leurs documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Cartes communales...) et les documents intercommunaux (Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains...).

La Loi Grenelle II prévoit que l'ensemble des territoires soit doté de SCOT à l'horizon 2017.

Pourquoi élaborer un SCOT en Pays d'Auray ?

Véritable « trait d'union » entre les agglomérations de Vannes et de Lorient, le Pays d'Auray est un territoire riche par sa diversité à la fois géographique, sociétale mais aussi culturelle. L'objectif du SCOT consiste à bâtir un projet commun pour l'ensemble des communes du Pays afin de :

- > Permettre un développement cohérent et équilibré permettant de répondre à l'accroissement démographique actuel et à venir,
- > Organiser ce développement dans un souci de proximité, de renforcement de l'offre de services et d'économie d'espace,
- > Préserver les espaces et les sites naturels, agricoles, forestiers ou urbains qui fondent l'attractivité du territoire.

Comment se construit un SCOT ?

Le SCOT est un projet politique, porté par les élus du Pays, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs clés du territoire et ses habitants.

Le SCOT se construit en quatre temps : le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le document d'orientation et d'objectifs (DOO) et enfin la phase de validation et d'approbation.

Le Syndicat Mixte du Pays d'Auray, structure porteuse

Les élus du territoire ont confié l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du SCOT au Syndicat Mixte du Pays d'Auray.

Créé en 2004, ce Syndicat est un établissement public au service de l'aménagement et du développement des 28 communes et des communautés de communes qui le composent. Il impulse et coordonne des projets stratégiques et fédérateurs dans les domaines de l'urbanisme, du tourisme, de la santé, de l'économie...

1 LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic est la 1ère étape du SCOT. Ce temps d'analyse doit permettre d'avoir une connaissance complète du territoire, d'anticiper sur ses évolutions et d'aboutir à une vision partagée des principaux enjeux.

1

2 LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Cette étape stratégique du SCOT permet de définir le projet du territoire à l'horizon 2020 / 2025. A partir des enjeux et scénarios envisagés dans la phase Diagnostic, le PADD fixe les grands objectifs d'aménagement et de développement du territoire, en d'autres termes, le projet politique du Pays d'Auray.

2

3 LE DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

Ce document traduit concrètement les objectifs du PADD en prescriptions et préconisations opposables. Il définit, par exemple :

- les grands équilibres entre développement économique et commercial, habitat, loisirs, équipements...
- la localisation des espaces ou sites naturels et urbains à protéger,
- les grands projets d'équipements et de services...

3

4 LA PHASE DE VALIDATION ET D'APPROBATION DU SCOT

Une fois le projet « arrêté », le SCOT est soumis à l'enquête publique et à l'avis des différents organismes avant approbation finale.

4





LE PAYS D'AURAY : Quelques repères

Chiffres clés

85 400 habitants et 146 000 équivalent habitants (en lissant la fréquentation saisonnière sur l'année)

62 000 hectares de superficie dont la moitié dédiée à l'agriculture

262 km de façade maritime

37 000 actifs et 29 000 emplois sur le territoire

25 000 retraités

Salaire brut horaire : **13,8 euros** (14,4 euros en Bretagne)

Revenu moyen net imposable : **22 500 euros** (22 000 euros en Bretagne)

66 200 logements permanents, 24 000 résidences secondaires, 75% de propriétaires

Prix moyen de la construction individuelle : **171 800 euros**
 et prix moyen du m² à bâtir : **130 euros** (en lotissement)

183 300 lits touristiques

772 000 voyageurs en Gare TGV d'Auray par an

946 000 passagers vers les îles chaque année



Le périmètre du SCOT, c'est :

> 28 COMMUNES

> 5 COMMUNAUTES DE COMMUNES

- Auray Communauté : Auray, Brech, Camors, Landaul, Landévant, Ploemel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Sainte-Anne-d'Auray
- Belle-Ile-en-Mer : Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon
- Côte des Mégalithes : Carnac, Plouharnel, La-Trinité-sur-Mer
- Ria d'Etel : Belz, Erdeven, Etel, Loccal-Mendon
- Trois Rivières : Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert

> 4 COMMUNES HORS INTERCOMMUNALITE : Hoëdic, Houat, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon

+ d'infos sur le SCOT du Pays d'Auray : <http://scot-pays-auray.proscot.fr/>





TRAVAUX

Les Travaux en cours

- Fleurissement de la commune (pose de bacs, plantation des parterres)
- Entretien des espaces verts et désherbage manuel
- Préparation de la saison estivale
- Entretien des chemins de randonnée

Sécurisation des routes

- Route de la Croix Cordier : Pose de 2 plateaux
- Route Nationale : Pose de 3 plateaux
- Entrée de Kerouriec : Pose de 2 plateaux

Local rangement à la Salle Polyvalente (finitions fin juillet 2012)

RAPPEL :

Pour les personnes venant passer les fins de semaine :

Ne pas laisser votre sac de déchets ménagers en bordure de route

Des containers sont à votre disposition :

- aux ateliers techniques,
- aux anciens cours de tennis, boulevard de l'Atlantique
- rue Tenat Er Velin (près de Lidl)

J. Y. GOULIAS
Adjoint aux Travaux



ENVIRONNEMENT

Agenda 21

Une journée Forum à été organisée le samedi 06 juin 2012 dans le cadre de l'agenda 21 de la commune.

Une centaine de personnes étaient présentes pour découvrir les différents thèmes abordés :

Le Cabinet INTENCIA a présenté le diagnostic fait sur la commune en lien avec l'Agenda 21.

Pour illustrer la démarche une exposition de réalisations concrètes :

Information sur la collecte de livres par la société « BOOK HEMISPHERES »

Réalisation de meubles et objets en carton récupéré.

L'exposition du Syndicat Mixte sur les paysages, habitat et biodiversité.

Présentation des méthodes utilisées par les services techniques pour le paillage des parterres et zones arborées sur la commune.

Le Société VOLTALIS exposait la méthode d'effacement diffus (boitier de régulation électrique par microcoupure).

Un jeu sur la préservation de l'espace dunaire animé par la médiathèque.

Pour clore cette journée, un goûter a permis de découvrir certains produits locaux .



Pavillon bleu

ERDEVEN vient d'être labellisée PAVILLON BLEU 2012 sur l'ensemble de la commune et pour les plages de KERHILLIO et KEROURIEC.



La pêche maritime de loisirs dans le Morbihan

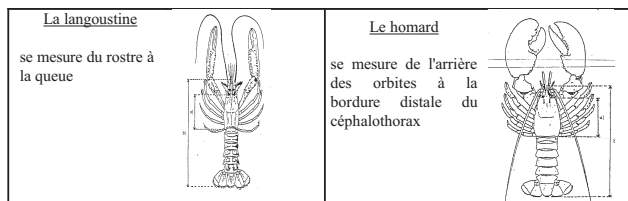
La pêche à pied de loisir

La pêche à pied des coquillages est permise toute l'année du lever au coucher du soleil. Cependant, elle peut être provisoirement fermée en raison de la dégradation naturelle ou non du milieu (phyco-toxines, contamination micro-biologique par exemple) rendant les coquillages impropres à la consommation.

Cette pêche est normalement pratiquée à la main, les instruments autorisés pour la pêche des coquillages ensablés sont les pelles, couteaux et crochets. Il est interdit d'utiliser masque, tuba et combinaison de plongée.

Le ramassage des coquillages est interdit à moins de 15 m des zones conchylicoles. Les parcs sont des espaces du D.P.M découvrants ou non, concédés par l'État aux ostréiculteurs en contrepartie d'une redevance annuelle. Ces professionnels sont autorisés à y semer et cultiver des coquillages (huîtres, coques, palourdes...) en surface ou sous le sable.

| Crustacés | Tailles réglementaires | Réglementation particulière |
|--------------------|------------------------------------|---|
| Araignée | 12 cm | 6 par jour et par personne en plongée |
| Crevette bouquet | 5 cm | |
| Homard * | 8,7 cm longueur céphalo-thoracique | |
| Langouste* | 11 | |
| Langoustine | 9 | |
| Oursin | 5,5 cm piquants exclus | Golfe du Morbihan , à la main ou au couteau, équipement respiratoire (autonome ou non) interdit - 3 douzaines par jour et par personne maximum - 55 mm sans les piquants |
| Tourteau (Dormeur) | 13 cm | |

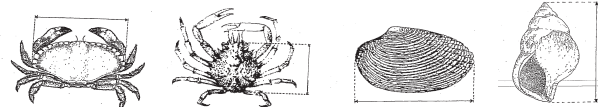


Mai 2012

Site internet DDTM : <http://www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr>

Lorient - 88 Av. de la Perrière (02.97.37.16.22) Auray - 18 Rue Abbé J. Martin (02.97.24.01.43)
Vannes - 113 rue du Commerce (02.97.68.12.13)

| Coquillages | Tailles réglementaires | Réglementation particulière |
|--------------------------------------|------------------------|--|
| Anatife «Pouce-pieds» | | 3kg par jour et par personne Interdit Juillet et Août de chaque année Périodes autorisées selon calendrier professionnel |
| Bulot | 4,5 cm | |
| Coque | 2,7 cm | |
| Coquille St-Jacques | 10,2 cm | Interdit entre le 15 mai et le 30 septembre à la main uniquement - 30 coquilles maximum - Périodes autorisées selon calendrier professionnel |
| Couteau | 10 cm | |
| Huître creuse | 5 cm | Interdit du 1 ^{er} mai au 31 août de chaque année baie de Quiberon : La pêche des huîtres sur le gisement de Penhièvre (communes de Plouharnel et de St-Pierre Quiberon) est particulièrement réglementée. Elle doit être pratiquée à la main ou, à l'exclusion de tout autre engin, à l'aide d'un haveneau (Ouverture maximale 40 cm, longueur maximale du filet 40 cm, maillage 40 mm au carré, manche de 2 m maximum) L'usage d'engins gonflables est interdit, caisse à fond vitré autorisée Pêche limitée à 180 huîtres maximum par personne et par jour, taille minimale 6 cm. |
| Huître plate | 6 cm | |
| Moule | 4 cm | |
| Ormeau | 9 cm | Interdit du 15 mai au 31 août de chaque année. 20 ormeaux par jour et par personne Pêche sous-marine interdite toute l'année. |
| Palourde <i>Ruditapes decussatus</i> | 4 cm | |
| Pétoncle | 4 cm | |
| Praire | 4,3 cm | |
| Telline | 2,5 cm | 2 kg/jour/personne |



| | | | |
|---|--|---|--|
| Le crabe se mesure dans la longueur totale de la carapace dans la plus grande dimension | L'araignée se mesure des rostrés à la bordure postérieure de la carapace | Le coquillage se mesure à partir de leurs deux extrémités | Le bulot se mesure dans le sens de la longueur |
|---|--|---|--|

Règle générale : Décret n° 90.618 modifié du 11 juillet 1990

Est considérée comme pêche maritime de loisir la **pêche dont le produit est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille** et ne peut être colporté, exposé ou vendu sous quelque forme que ce soit. Cette pêche peut être exercée **soit à pied** sur le domaine public maritime (D.P.M), **soit à partir de navire** (Réglementation soumise aux navires immatriculés), **soit en action de nage ou en plongée** (Réglementation liée à la pêche sous-marine). **Toute infraction à ces interdictions est susceptible d'entraîner des condamnations pénales** (amende allant jusqu'à 1 500 €, 3 000 € en cas de récidive).

Protéger et respecter le milieu marin : Le littoral français est vaste et comporte des espaces où une réglementation particulière peut s'appliquer. C'est le cas dans le Morbihan (Voir tableaux). Pour préserver la ressource, il est imposé de ne pêcher que des quantités raisonnables (3 kg maximum recommandée sauf si la réglementation précise des quantités différentes) en fonction d'une consommation immédiate. **L'ablation de la partie inférieure de la nageoire caudale** est obligatoire pour notamment les espèces repérées par l'étoile *.

A partir de navires (arrêté DRAM n° 7/74)

Les seuls engins autorisés sont les suivants :

► Des lignes grées sous condition que l'ensemble des lignes utilisées en action de pêche soit équipé au maximum de douze hameçons, un leurre étant équivalent à un hameçon

► Deux palangres munies chacune de 30 hameçons au maximum.

► Deux casiers ► Une foëne ► Une épuisette

► Un filet maillant calé d'une longueur maximale de 50 mètres ou un filet trémail d'une longueur maximale de 50 mètres et d'une hauteur maximale de 2 mètres en pêche et maillage minimum de 60 mm maille étirée, sauf dans la partie des eaux salées des estuaires et embouchures des fleuves et rivières affluant à la mer (interdit au trémail).

► D'un carrel par navire et de trois balances par personne embarquée.

Les bouées des casiers, trémaills et palangres doivent porter les initiales du quartier et numéro d'immatriculation du navire.

► Il est **interdit** de détenir et d'utiliser tout vire-casier, vire-filet, treuil, potence mécanisée ou mécanisme d'assistance électrique ou hydraulique permettant de remonter les lignes de pêche et engins de pêche à bord. Toutefois, la détention et l'utilisation d'engins électriques de type vire-lignes électriques ou moulinets électriques est autorisée dans la limite de trois engins électriques par navire, d'une puissance maximale de 800 watts chacun.

| Espèces | Tailles minimales | |
|-------------------------------|-------------------|---|
| Bar * | 36 cm | La taille des poissons se mesure du bout du museau à l'extrémité de la nageoire caudale |
| Cardine | 20 cm | |
| Chinchard | 15 cm | |
| Dorade * <i>Sparus aurata</i> | / | |
| Lieu jaune * | 30 cm | |
| Lieu noir * | 35 cm | |
| Maquereau * | 20 cm | |
| Merlan | 27 cm | |

Règl. CE n° 850/98 modifié du 30 mars 1998 - Arrêté n° 42 du 15 juillet 2010

- L'exercice de la pêche sous-marine est interdit aux personnes âgées de moins de 16 ans.

- L'usage, pour la pêche sous-marine de loisir, de tout équipement respiratoire, qu'il soit autonome ou non est interdit.

- Il est interdit aux pêcheurs sous-marins :

• d'exercer la pêche sous-marine entre le coucher et le lever du soleil ;

• de s'approcher à moins de 150 mètres des navires ou embarcations en pêche ainsi que des engins de pêche signalés par un balisage apparent ;

• de capturer les animaux marins pris dans les engins ou filets placés par d'autres pêcheurs ;

• de faire usage d'un foyer lumineux ;

• d'utiliser, pour la capture des crustacés, une foëne ou un appareil spécial pour la pêche sous-marine ;

• de tenir chargé hors de l'eau un appareil spécial pour la pêche sous-marine.

- Tout plongeur isolé doit signaler sa présence au moyen d'un pavillon rouge portant une croix de Saint-André blanche ou d'un pavillon rouge portant une diagonale blanche.

Pêche sous-marine

Dans le département du Morbihan, il est possible d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation particulière de certaines zones et de certaines espèces, au classement sanitaire ou à la localisation des concessions ostréicoles auprès des services de la Délégation à la Mer et au Littoral aux adresses au verso.

Mai 2012



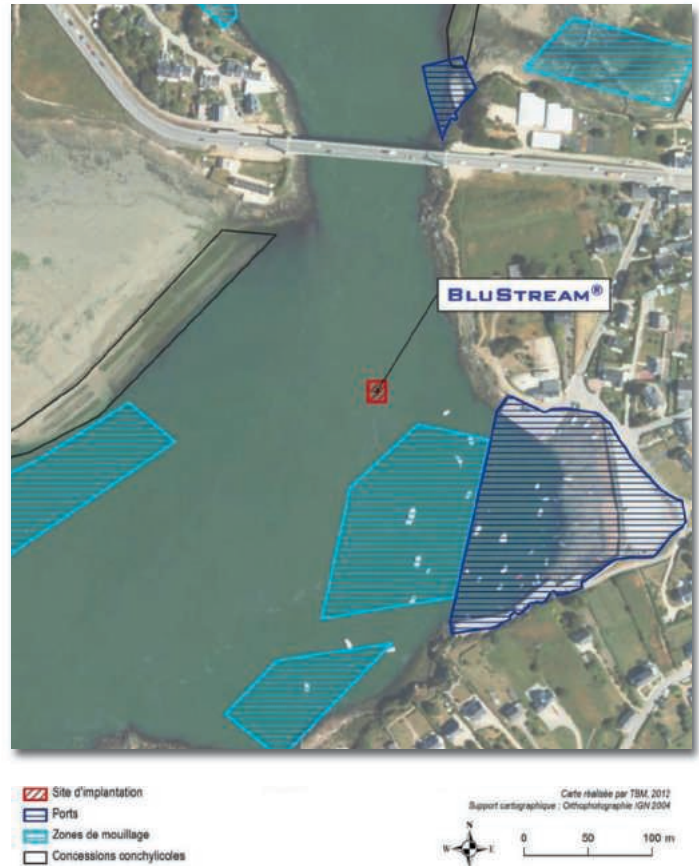
■ Energies marines : une possible hydrolienne de démonstration en Ria d'Étel

Parcourue par d'importants courants tout en étant à l'abri des tempêtes, la ria d'Étel est un site aux ressources exceptionnelles qui apparaît idéal pour le développement de l'hydrolien. Une PME française, Le Gaz Integral, propose de tester le potentiel de cette énergie dans la ria, via des essais sur une hydrolienne pilote. Ce démonstrateur serait installé de manière temporaire en aval du Pont-Lorois, juste à l'ouest de Porh Niscop.

Pour mettre en place ce projet, la société d'ingénierie a déposé en mai 2012 un dossier de demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Morbihan. Plusieurs experts du milieu marin ont contribué au montage du dossier, comme la société d'océanographie Actimar et le bureau d'études environnementales alrén TBM. L'obtention des autorisations administratives est donc en cours.

Parallèlement au dépôt du dossier administratif, le projet a été soumis pour avis aux élus des communes riveraines de la ria d'Étel, ainsi qu'à une commission nautique règlementaire pour discuter des aspects de navigation et de sécurité. Le Gaz Integral, accompagné de M. Mariette d'Actimar, a également tenu à convier à une réunion d'information les différents usagers de la ria : conchyliculteurs, plaisanciers, plongeurs, pêcheurs, etc. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger et de répondre aux interrogations suscitées par le projet.

A l'heure où est écrit cet article, élus, usagers de la ria et porteurs du projet sont en attente de la décision des services de l'Etat qui instruisent le dossier, et qui doivent se prononcer sur l'autorisation d'occuper le site demandé pour les essais.



Si le projet est approuvé, sa réalisation nécessitera de mettre à contribution la main d'œuvre locale, à commencer par les chantiers navals qui devraient avoir pour charge l'assemblage et la maintenance de l'hydrolienne, ainsi que les acteurs du secteur de l'environnement qui s'occuperont du suivi des impacts. Mais avant tout, ce projet pilote permettrait d'engager la communauté de communes dans l'innovation en matière d'énergies marines renouvelables et d'investiguer une solution d'avenir pour l'approvisionnement énergétique de la Bretagne.

- Présentation de l'hydrolien

L'hydrolien appartient à la famille des énergies marines renouvelables, au même titre que l'éolien en mer, le marémoteur, le houlomoteur, l'énergie thermique des mers ou encore l'énergie osmotique. Son concept repose sur la transformation des courants de marée en électricité. Les hydroliennes sont installées sous l'eau, ce qui leur permet de ne pas interférer sur le paysage, et contrairement au marémoteur, elles ne constituent pas de barrage bloquant l'écoulement des masses d'eau. Mais leur principal avantage est avant tout de produire de l'énergie de manière prédictible, grâce au régime des marées dont les coefficients sont connus plusieurs années à l'avance.

- Présentation de l'entreprise

Le Gaz Integral est une PME basée à Nanterre, spécialisée dans l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre pour le secteur de l'énergie. Son équipe d'ingénieurs et de techniciens travaille au développement de l'hydrolien depuis trois ans. Le Gaz Integral a obtenu une labellisation du Pôle Mer Bretagne en mai 2011 pour son projet BluStream®, dont les aspects innovants ont été reconnus par les spécialistes de la recherche et du développement régional dans le domaine des ressources énergétiques marines, ainsi que par Oséo.

Sortie du CCAS :

La sortie annuelle de la commune d'Erdeven le 2 mai 2012

A 9 heures, départ vers l'Aven et le Belon (photo prise avant le départ)

Dès le début de matinée, nous visitons une brasserie artisanale. Visite originale où chacun découvre tous les secrets de cette brasserie et les procédés de fabrication des 3 bières produites par la fabrique

Cette visite se poursuivra par une dégustation, très appréciée par tous.

En fin de matinée, poursuite vers Pont Aven

où après le déjeuner, le groupe découvre les charmes de cette ville célèbre pour ses peintres, son patrimoine et le charme de l'Aven bouillonnant après ces jours de pluie.

Puis en après midi, l'embarquement à Pont Aven pour une croisière sur l'Aven et Le Belon

Ces deux admirables rias bretonnes nous révèlent la richesse de leur paysage : le bateau nous mène vers les petits ports animés de Pont-Aven, Rosbraz, Kerdruc, Port Manech, Belon, glisse au pied des châteaux de Poulguin, du Hénan, rase les blocs de granit, nous conduit vers l'Atlantique pour revenir vers le Belon.....

Une Bretagne si belle sous ce soleil radieux, sortie très appréciée après ce printemps pluvieux.



- Permanence de l'assistante sociale

L'assistante sociale de secteur, Madame Catherine KERVELLA, assure une permanence au CCAS d'ERDEVEN le mercredi toute la journée de 9h00 à 17h **uniquement sur rendez-vous**. Elle peut éventuellement faire des visites à domicile ou vous rencontrer au CMS d'AURAY **sur rendez-vous** également.

Pour la joindre, vous devez téléphoner au secrétariat du Centre Médico Social d'AURAY au 02 97 30 27 50.

- La télé assistance

La commune d'Erdeven a établi une convention avec PRESENCE VERTE et permet aux personnes demandant une télé-assistance de s'y abonner, renseignements au CCAS 02 97 55 61 02

- Permanence de la Mission locale du Pays d'Auray à Belz

La permanence du conseiller de la Mission Locale du Pays d'Auray pour le canton de Belz se tient tous les jeudi matin, sur rendez-vous, de 9h30 à 12H dans les locaux du « Pôle Ressources et Multimédia » de Belz.

Le conseiller de la Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle et leur parcours individuel vers la formation et l'emploi.

Il renseigne les jeunes sur les possibilités d'aides pratiques, financières et matérielles permettant la mise en œuvre de ce parcours.

La prise de rendez-vous s'effectue auprès de la Mission Locale du Pays d'Auray au 02.97.56.66.11.





- L'intercommunalité au service des personnes âgées

Depuis le 1^{er} septembre 2010, Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, issu de la volonté des élus des 4 communes de Belz, Etel, Erdevén et Locoal Mendon, gère le **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** et le **Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)**, avec la volonté de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et d'améliorer la qualité des services rendus par une prise en charge globale. Après plusieurs mois de mise en place, ces services poursuivent leur développement et sont à votre écoute pour proposer leurs interventions.



L'aide à domicile, plus qu'une femme de ménage

L'aide à domicile propose dans un objectif de maintien à domicile et de l'autonomie des personnes, les interventions suivantes :

- Un accompagnement et une aide dans les activités de la vie quotidienne : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas
- Un accompagnement et une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne, aide aux déplacements, aide au lever et coucher, aide aux fonctions naturelles, aide à la prise des repas
- Un accompagnement et une aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle (sorties et démarches administratives simples)

- Point d'Accueil de la Maison de la Formation Professionnelle

La communauté de communes de la ria d'Etel accueille depuis le début de l'année 2012 un "Point d'Accueil Maison de la Formation Professionnelle" au sein du "pôle ressources et multimédia".

Le "Point d'Accueil MFP" fait partie du réseau Maison de la Formation Professionnelle mis en place par la région Bretagne.

Il a pour but de donner aux usagers une première information sur les différentes possibilités d'accès à la formation professionnelle (les dispositifs existants, les modalités d'accès et les aides possibles) et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le but est d'offrir un service de proximité lié à la formation professionnelle pour tous, quel que soit l'âge, la situation (salarié, demandeur d'emploi), les compétences (qualifié ou non) ou les objectifs (changer de métier, obtenir un diplôme, améliorer ses compétences) du demandeur.

Dans le cas d'un conseil spécialisé ou d'un accompagnement, le "Point d'Accueil MFP" assure une mise en relation avec la structure compétente (mission locale, Pôle Emploi,...).

Les conditions de mise en place du service sont régies par une charte éditée par la région Bretagne et signée par les organismes accueillant un "Point d'Accueil MFP".

De ce fait, le "Point d'Accueil MFP" de la communauté de communes de la ria d'Etel fait partie d'un réseau de 300 points d'accueil labellisés répartis en Bretagne, qui constitue le socle de la mise en place du futur Service Public d'Orientation.

Le "Point d'Accueil MFP" est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Renseignements complémentaires auprès de Sébastien Croguennec, animateur du "Point d'Accueil MFP" au 02 97 55 56 22.

- Multi-Accueil itinérant

Tous les mercredis, de 8h30 à 18h, la garderie itinérante assure l'accueil des petits enfants de 0 à 3 ans à l'Espace du Tilleul près de la médiathèque.

Pour inscription et contact, Valérie CHENOT
Directrice association IGL00 02 97 89 41 67

- Plan canicule 2012

Le plan canicule est un dispositif national mis en place en période estivale afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une chaleur extrême et/ou d'une canicule.

Pour ce faire, les communes mettent en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande (Loi n° 2004-626 DU 30 JUIN 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et articles R. 121-2 à R. 121-12 du code de l'action sociale et des familles). Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, merci de vous manifester auprès du CCAS en communiquant les informations suivantes :

- NOM
- PRENOM
- ADRESSE
- NUMERO(S) DE TELEPHONE(S)
- COORDONNEES D'UNE (DES) PERSONNE(S)
A PREVENIR EN CAS D'URGENCE
- COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT ET/OU
DU CABINET INFIRMIER

Vous pouvez vous présenter au CCAS aux horaires d'ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00, téléphoner au 02-97-55-61-02 ou envoyer les informations par mail à l'adresse suivante :

ccourio.ccas-erdeven@orange.fr.



- INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET A LA Garderie MUNICIPALE

Les enfants des écoles primaires d'ERDEVEN peuvent déjeuner à la cantine après avoir rempli un dossier d'inscription auprès du CCAS. La règle est la même en ce qui concerne la présence des enfants à la garderie municipale de l'école du GRAND LARGE.

Toutes modifications des jours de présence à la cantine doivent être notifiées au CCAS les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h00, par téléphone au : 02 97 55 61 02 ou par mail : ccourio.ccas-erdeven@orange.fr.

En cas de maladie, les jours sont décomptés sans délai mais pour un autre motif d'absence, un délai de prévenance de 48h (et le vendredi jusqu'à 11h

pour le lundi) est demandé pour être déduit de la facturation et être comptabilisé dans la commande de repas auprès du prestataire (BREIZ RESTAURATION).

Pour la garderie, merci de remplir la fiche de présence affichée à l'entrée de la garderie afin que le service s'organise au mieux selon les effectifs annoncés.

Les dossiers d'inscription au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2012-2013 seront distribués dans les écoles fin juin 2012 et disponible au CCAS, sur le site internet de la MAIRIE D'ERDEVEN.

■ L'ADIL 56 communique ...

SOS IMPAYÉS DE LOYERS

Les ADIL informent locataires et propriétaires

À l'issue de la trêve hivernale suspendant les expulsions, l'ANIL rappelle qu'a été mis en place en 2010, à la demande du Ministère du logement et de l'urbanisme, un n° d'appel **SOS impayés de loyers**, gratuit, destiné aux locataires en difficulté, ainsi qu'aux propriétaires qui ont à faire face à des impayés de loyers.

En appelant le **0805 160 075**, ils sont mis en contact avec l'ADIL la plus proche de leur domicile, qui leur explique les démarches à effectuer selon leur situation et le stade de la procédure.

Les ADIL ne peuvent pas régler toutes les situations, notamment répondre aux demandes de logement, mais elles peuvent, en liaison avec les partenaires, tels que le département, la préfecture, les bailleurs, la Caisse d'allocations familiales ou de mutualité sociale agricole, le Centre communal d'aide sociale, les travailleurs sociaux et les associations, favoriser la mise en œuvre des dispositifs existants qui demeurent largement méconnus. Selon la situation de la personne qui appelle (incident de paiement ponctuel, incapacité à reprendre les paiements, contestation de la dette) et l'état d'avancement de la procédure (commandement de payer, assignation devant le juge, commandement de quitter les lieux), l'ADIL lui indique les démarches et aides adaptées : un plan d'apurement amiable entre le bailleur et le locataire est-il encore possible ? Si oui, comment l'établir ? Les aides adaptées

(FSL, fonds de solidarité logement, allocations logement, aide juridictionnelle...) ont-elles été sollicitées ? Une garantie des risques locatifs a-t-elle été souscrite ? Une enquête financière et sociale a-t-elle été diligentée par le service social du département ? Il est important que le locataire sache que c'est son intérêt d'y répondre. Un litige avec le propriétaire est-il à l'origine du non-paiement du loyer ? L'ADIL expliquera au locataire l'urgence de reprendre le paiement du loyer ou, le cas échéant, la possibilité de consignation sur autorisation du juge. La personne relève-t-elle du droit au logement opposable ? L'ADIL lui indiquera les démarches à effectuer.

Depuis sa mise en place, en mars 2010, les ADIL ont accordé en moyenne 30 000 consultations par an sur les impayés de loyers (15 000 appels par an via le « SOS impayés de loyers » et autant en consultations directes à l'ADIL).

Pour contacter l'ADIL du Morbihan :

■ Parc d'Activités de Laroiseau - 14, rue Ella Maillart - 56000 VANNES
2c, Bd Franchet d'Esperey - 56100 LORIENT
N° Indigo : 0 820 201 203 (0,12 €/mn)



■ Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans nécessitant des soins d'hygiène tels que la toilette et une aide pour les actes de la vie quotidienne. (lever, coucher, habillage, mise en fauteuil) Le service dispose d'une capacité de 13 places pour les 5 communes du canton.

Les interventions sont assurées par une équipe de 4 aides-soignantes diplômées d'Etat sous la supervision d'une infirmière coordinatrice.

La prise en charge est entièrement financée par les caisses d'assurance maladie, elle couvre les frais infirmiers et l'intervention des aides soignantes, aucun frais n'est demandé au patient.

Durant la prise en charge par le SSIAD, le patient conserve le libre choix de son médecin traitant, de son infirmière ou de son infirmier.

Contactez le CIAS :

CIAS de la Ria d'Etel
20 Route des quatre chemins
56550 BELZ
Téléphone : 02-97-55-25-64

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :

Responsable : Madame Sonia Le Sommer :

Service de Soins Infirmier A Domicile :

Infirmière coordinatrice : Madame Brigitte Moisan

■ Domicile partagé

Le Clos des Oyats



Séance de lecture - Un moment de convivialité et de partage autour des livres, avec l'ensemble des résidents.

■ Concours Gastounet ou la Sécurité Routière



Pour la première année, 169 enfants des classes primaires des deux écoles étaient invités à participer au Concours de dessins GASTOUNET, destiné à sensibiliser les enfants à la sécurité routière.

Le jury réuni le 6 avril a choisi parmi les 169 dessins reçus, les 9 dessins qui participeront à la finale départementale.

Le message le plus souvent traité a été la sécurité aux abords des écoles, dans la rue et la sécurité dans les bus. Certainement un effet du récent passage d'un intervenant pour initier et préparer les plus grands au transport vers les collèges.

Dans de nombreux dessins, la voiture devient un élément dangereux autour des piétons que sont les enfants.

Chacun des lauréats a reçu un gilet jaune et quelques cadeaux, puis tous se sont réunis autour d'un goûter offert par la mairie

■ Le palmarès :

1^{ère} catégorie

CP-CE :

- 1- BORGNIC Samuel
- 2-LE MOAL Raphaël
- 3-LE MER Gabriel

2^{ème} catégorie

CE2-CM1 :

- 1-LE RUNIGO Logan
- 2-ALVES DOS SANTOS Cassiopé
- 3-MAAMRI Alexandre

3^{ème} catégorie

CM2 :

- 1- LE CAM Laura
- 2-BORGAT Gwenan
- 3-KERZERHO Coline

U.N.C

Commémoration du 8 mai

Cette année, une brève cérémonie s'est déroulée le 7 Mai devant le monument aux morts d' Erdeven en présence de Mr Bernard Kerhino, correspondant défense de la commune, d'anciens de 39/45 et de représentants de l' UNC. Deux gerbes de fleurs, offertes par la mairie et les sapeurs pompiers ont été déposées. Après la lecture du message officiel de l'UNC par le président, puis une minute de silence, un vin d'honneur était offert par l'association.

Monument aux morts

Actuellement, des recherches sont effectuées concernant:

- la construction et la date d'inauguration du monument,
- l' inscription des noms des combattants de la commune.

C'est un travail complexe , nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour ces recherches. « Un Pays sans mémoire est un pays sans âme ». De plus, un embellissement de ce monument est prévu.

Union Nationale des Combattants (UNC) - Section Erdeven / Etel / Belz

L' Union Nationale des Combattants « section Erdeven - Etel - Belz» regroupe à ce jour 53



adhérents. Afin de continuer à faire passer le flambeau du souvenir et de la mémoire, un appel est lancé à tous ceux qui ont servi sous les drapeaux comme engagés ou appelés du contingent.

L'UNC est une association fondée au lendemain de la première guerre mondiale et reconnue d'utilité publique qui regroupe:

- des combattants et veuves de guerre de tous les conflits,
- des combattants ayant participé à des opérations extérieures,
- des militaires d'active et de réserve,
- des personnes ayant accompli leur service militaire,
- des veuves d'anciens combattants.

Pour tout renseignement, contactez le Président de l'UNC :

LE FLOCH Daniel, - kerberdery
56410 - Erdeven
Tél : 0297556945 / 0662226945:

Le Souvenir Français

Comité des Cantons de Belle-Ile, Belz et Quiberon

Trop peu connu, cette Association nationale, créée en 1887, reconnue d'utilité publique en 1906 a pour but :

- **Conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France,**
- **Veiller à l'entretien des Tombes et des Monuments élevés à leur gloire,**
- **Transmettre l'héritage du Souvenir aux générations successives.**

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête nationale du 1^{er} novembre et des cotisations des adhérents. Afin d'accomplir sa mission, le **Souvenir Français** a besoin du concours de tous.

Aujourd'hui, le **Souvenir Français** rayonne en France, dans les départements, dans les cantons et dans tous les pays où des soldats français reposent en paix. C'est une œuvre de solidarité ouverte à tous, hommes et femmes, militaires et civils, œuvre apolitique et non confessionnelle.



Dans le Morbihan, la Délégation Générale du **Souvenir Français** comprend 15 Comités et 900 adhérents.

Le Comité des Cantons de Belle-Ile, Belz et Quiberon, qui regroupe 75 adhérents sur les 16 communes, a présenté l'ensemble de ses activités lors de sa réunion annuelle d'information, **le lundi 23 avril 2012 à 18h00** à la Salle de Conférences de la Mairie de Carnac.

Adhérez au Souvenir Français

52, boulevard de la Plage - 56340 Carnac
www.sfquiberon.com



■ Association « Les Amis de Saint Germain »

Le 8 juillet 2012, s'est déroulé le pardon de Saint Germain. La messe a été célébrée par Monseigneur ROGER, Vicaire Général. A l'issue, un apéritif champêtre et une vente de gâteaux ont eu lieu au profit de l'association.

Les bénévoles de l'association, ont cette année, refait la peinture extérieure de la chapelle. L'éclairage intérieur a été remplacé.

La chapelle reste ouverte tous les jours, pendant la saison estivale. Cette année encore, deux dates ont été retenues pour le festival des chapelles, les 25 juillet et 22 août 2012.

**Le Président : GEGAT D.
Le Secrétaire GUILLEVIC M.**



Pour tout renseignement :

■ M. GEGAT Daniel, Président 02.97.55.31.36
M. GUILLEVIC Michel, Secrétaire 02.97.55.39.54

■ Association pour La Restauration de la chapelle des Sept Saints



**Pardon : le dernier dimanche d'août :
26 AOUT 2012**

• **Messe à 11 heures à la chapelle, suivie de la procession à la fontaine et de la bénédiction des enfants.**
Après la cérémonie, vente de fars et de gâteaux au profit de l'entretien de la chapelle.

La chapelle des Sept Saints accueillera le **Festival des Chapelles** organisé par l'Office de Tourisme .

• **La chapelle est ouverte tous les jours de 10H à 18H**

Merci de continuer à soutenir l'Association dans cette attention au patrimoine local.

La Présidente, Anne-Marie LE PORT



■ Médiathèque - Espace du Tilleul

À l'occasion de la parution de ce nouveau numéro du bulletin municipal l'équipe de la médiathèque et une dizaine d'abonnés se sont rassemblés pour vous présenter une sélection d'ouvrages (principalement des romans récemment parus) qui nous ont tout particulièrement touché.

Ce numéro sera également l'occasion de donner les résultats des votes des élèves des deux écoles d'Erdeven qui ont participé au Prix des Incorruptibles. Prix auquel la médiathèque s'associe chaque année pour faire découvrir aux enfants un éventail de romans ou albums d'actualité, d'aventures, humoristiques ou merveilleux.

- Voici pour commencer les coups de cœur du Cercle Littéraire :

© Les souvenirs de David Foenkinos, éditions Gallimard, 2011.

Le jeune narrateur raconte avec tendresse la vieillesse de sa grand-mère. On participe à sa vie, à la pseudo indifférence de ses parents, à son histoire d'amour, son mariage, ses joies et ses douleurs.

Beaucoup de vérités sur l'amour filial et d'humour, de digressions. L'écriture nette, simple et émouvante participe à rendre ce livre attachant et captivant.

© Rien ne s'oppose à la nuit de Delphine de Vigan, éditions JC Lattès, 2011.

Une phrase d'une chanson de Bashung pour titre de ce roman... Résultat d'une méticuleuse recherche de l'auteure après le décès de sa mère qui a besoin de tracer et d'éclaircir la figure de la disparue et de sa famille nombreuse, cabossée par la vie. Ce récit tout en pudeur décrit la maniaco-dépression dans toute sa « splendeur ». Écriture pleine d'émotions, de chaleur et d'amour.

© Eux sur la photo de Hélène Gestern, éditions Arléa, 2011.

Par le truchement d'une petite annonce puis d'un échange épistolaire, deux personnages qui ne se connaissent pas, vont découvrir les secrets de famille qui ont perturbé leur vie, et vont redonner un sens à leur avenir. Une jolie façon, aussi, de faire éclore à petits pas une nouvelle histoire d'amour.

Quand on commence ce livre, on va jusqu'au bout sans reprendre son souffle !

© Tangente vers l'est de Maylis de Kerangal, éditions Verticales, 2012.

On prend le Transsibérien en route et on entre dans une espèce de huis clos lourd et angoissant dans lequel deux personnages, dans une complicité intuitive et sans parole, partent vers l'est : la française fuyant un amant russe, le conscrit espérant échapper au service militaire en Sibérie. Au départ, le lecteur a déjà choisi son camp !

© La vie d'une autre de Frédérique Deghelt, éditions Actes sud, 2012

Du jour au lendemain, Marie, mariée, mère de 3 enfants, se retrouve amnésique. Pourquoi ? Elle part à la recherche de son passé oublié et des causes de sa perte de mémoire. L'écriture juste et bien ciblée traduit l'angoisse du personnage.

© L'homme de Lewis de Peter May, éditions du Rouergue, 2011.

Histoire mystérieuse qui se déroule dans des paysages insolites (les îles Orcades) battus par les vents impétueux, la pluie cinglante et les tempêtes. Fin Macleod, policier à la retraite, part à la recherche de l'identité d'un meurtrier et de son histoire, mais retrouvera-t-il sa propre identité ? Une enquête enthousiasmante pour ce formidable roman qui captive le lecteur de la première à la dernière page.

Si la littérature française a principalement retenue l'attention des lecteurs, beaucoup de romans étrangers sont disponibles à la médiathèque et font régulièrement parler d'eux. Tout comme de nombreux autres genres non évoqués aujourd'hui (les bandes dessinées, les mangas, les biographies...), le nombre d'emprunts de ses ouvrages démontre l'attrait de plus en plus marqué pour les genres nouveaux et si variés.

Du côté des enfants, c'est la majorité qui parle puisque les titres présentés ici sont les livres élus lors du vote, très officiel, organisé le 10 mai à la médiathèque.





CULTURE ET PATRIMOINE

Sélection Maternelle : Un grand monstre ne pleure pas de Kalle Güettler, éditions Circonflexe, 2010.

Tout ce que Petit-Monstre fait est toujours joli et réussi. Grand-Monstre, lui, n'est bon à rien ! Il se sent maladroit et il est triste, mais un grand monstre ne pleure pas... Va-t-il réussir, au moins une fois, à être meilleur que Petit-Monstre ?

Pour apprendre à exprimer ses émotions et à construire l'estime de soi.

Sélection CP : Surtout n'ouvre pas la porte ! Claire Clément, éditions Bayard, 2010

Aujourd'hui, Anaëlle est malade, sa maman doit s'absenter pour aller lui acheter de quoi se soigner. Avant de partir, elle lui rappelle les règles d'usage lorsque l'on est seul à la maison dont n'ouvrir la porte sous aucun prétexte. Et, pour s'assurer que la fillette a bien compris, elle lui raconte à nouveau l'histoire du loup et des sept chevreux. Mais la maman à peine partie, voilà que l'on frappe à la porte...

Sélection CE1 : Faim de loup d'Eric Pintus, éditions Didier Jeunesse, 2010

Alors qu'il erre dans la forêt la faim au ventre, Loup tombe dans un trou d'où il ne peut remonter. Lapin, son ennemi juré, passe par là et le nargue. Fort heureusement, le loup est patient et attend la fin de l'histoire...

Vengeance et remords sont abordés dans cet album avec beaucoup d'humour.

Sélection CE2 / CM1 : La tempête d'Arthur Ténor, éditions Oskar, 2010

Ce petit roman rythmé entretient le suspense jusqu'au bout et développe de jolies valeurs humaines. Deux jeunes garçons affrontent une tempête terrible (pire que celle de 1999 !) pour tenter de sauver un vieil ermite qui vit dans un bois à quelques kilomètres de la ville.

Sélection CM2 / 6^{ème} : Strom 1, Le Collectionneur d'Emmanuelle et Benoît de Saint-Chamas, éditions Nathan, 2010

Dans les sous-sols du Louvre, la confrérie des Chevaliers de l'Insolite oeuvre pour protéger l'humanité. Elle préserve le secret de l'existence de mondes invisibles au commun des mortels. Aujourd'hui, l'organisation recrute la prochaine génération de chevaliers. Raphaël et Raphaëlle sont de ceux-là. Maîtrise des sciences paranormales, télépathie, lévitation, les jumeaux développent, en parallèle de leur vie de collégiens ordinaires, les capacités inexplorées de leur esprit.

Renseignements : Médiathèque Municipale d'Erdeven

■ Espace du Tilleul - 2, rue de la Mairie - 02.97.55.63.89
bibliotheque.erdeven@wanadoo.fr



Félicitations à tous les incorruptibles lecteurs pour votre participation !

Nous vous souhaitons un excellent été.

N'hésitez pas à venir vous installer à l'ombre du tilleul du jardin, toujours accueillant !

- Les rendez-vous réguliers

Graines de Lecteurs

Ateliers de lectures, de chants et de travaux manuels pour les 0 à 6 ans

Ridi Ridi :

Cours d'italien pour les enfants

L'ora italiana :

Cours d'italien pour adultes

Le Cercle littéraire

Échanges autour de lectures

Interludes artistiques

Rencontre avec l'art contemporain

Initiation à l'informatique

Tous les mardis de 14h30 à 16h00

- HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE du 1^{er} juillet au 31 août

Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h30 - 12h30

Vendredi : 9h30 - 12h30 / 16h00 - 18h00

- HORAIRES HORS ÉTÉ

Mardi, Vendredi : 14h30 - 17h30

Mercredi : 10h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Samedi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 16h00

- RENSEIGNEMENTS :

Abonnement familial ou individuel :

Gratuité pour les chômeurs et personnes âgées de plus de 70 ans.

8 € pour les habitants d'Erdeven

10 € pour les habitants extérieurs à la commune



Office de Tourisme d'Erdeven

Que nous réserve l'Été 2012 ?

Certains changements ont vu le jour au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme désormais constitué comme suit :

| | |
|----------------------|---|
| Président : | Mr LOFFICIAL Pierrick |
| Vice-présidents : | Mr ROBIC Gaël et Mr BRIEND Yannick |
| Secrétaire : | Mr BRIGAND Albert |
| Secrétaire adjoint : | Mme GIRARD Jacqueline |
| Trésorier : | Mr LUCAS Jean-Claude |
| Trésorier adjoint : | Mr LE GUELLEC Yann |

Au sein du Personnel de l'OT, un petit changement a eu lieu : nous avons vu arriver Mme KATELL MORIN en provenance du Maine-et-Loire pour le remplacement de Mme VIRGINIE CASTOT partie en congé maternité.

A l'aube de cette nouvelle Saison, je voulais tout d'abord profiter de cette tribune pour féliciter Mme LE JOSSEC et son équipe municipale pour la gestion rapide et efficace du délicat dossier « TK BREMEN » ; cette « affaire » et la publicité pas toujours appropriée qui en a été faite (pollution, etc...) aurait pu nous plomber plus encore la saison 2012 si cette déconstruction n'avait été aussi rondement menée. Merci donc à l'équipe municipale en place pour sa réactivité et son engagement ! ... Merci à nos amis Hollandais d'avoir été aussi pros et rapides et d'avoir permis que notre plage et nos dunes nous soient rendues dès Pâques comme cela avait été promis même si quelques mesures de précaution ont dû être prises !

Cependant un petit « bémol » est venu nous rappeler la difficulté d'organiser des événements à ERDEVEN ; en effet Conseil Général et Municipalité s'étaient accordés afin que soient exposés sur la Place de la Mairie, de superbes clichés du TK BREMEN réalisés par le photographe P. PLISSON. Hélas pour nous Erdevenois ainsi que pour nos visiteurs de la saison, cette exposition qui à Vannes aura duré 1 mois sans problèmes n'aura pour nous duré que 2 jours suite à la désolante « disparition » de nombreux clichés.. Vraiment Navrant !!!!

2012 se présente sous des auspices quelque peu « délicats » selon la majeure partie des professionnels de la région, qui ne croulent pas sous les demandes d'hébergement surtout pour ce qui concerne le mois de Juillet. Quelles en sont les raisons ? ... Sans doute un peu de tout mais on pourrait citer pêle-mêle :

Année d'élection qui, comme à chaque fois, rend les gens quelque peu « frileux »

Conjoncture économique difficile (chômage, fermeture d'entreprises, baisse du pouvoir d'achat, ...)

Conditions météorologiques peu clémentes depuis le début de ce Printemps

Météo de l'Été 2011 pas très incitative pour notre belle région surtout pour ce qui a concerné le mois de Juillet

Espérons qu'une belle météo comme celle du WE de la Pentecôte par exemple permettra de rattraper quelque peu le déficit de réservations.

« Savoir faire venir les touristes est une chose, savoir les faire revenir en est une autre ! »

C'est dans ce sens que promotion et animations doivent être encore optimisées via de nouvelles propositions pour nos visiteurs; de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour :

Prolongation du « carnet avantages » répertoriant 22 Etablissements d'ERDEVEN et sa Région ; le but de ce carnet est double, à savoir satisfaire nos visiteurs mais aussi nos Adhérents en faisant leur promotion (environ 2000 carnets restent encore à distribuer !)

Organisation d'une Randonnée Pédestre Gourmande qui a eu lieu le 30 Avril

Réédition de la Carte des Sentiers de Randonnée quelque peu modifiée agrémentée d'une commercialisation via le « dos de carte » ; une nouvelle carte sera éditée après l'été et les travaux actuellement menés par une équipe du Conseil Général.

Le site Internet a été une nouvelle fois remanié via de nouvelles fonctionnalités

Nous avons la chance d'habiter une région formidable que bien d'autres nous envient ; aussi donnons-nous les moyens de la rendre encore plus agréable et attractive.

ANIMATIONS ORGANISEES PAR L'OFFICE DE TOURISME EN 2012 :

Du 02/07 au 30/08

- Tous les Lundis à 08h30 : **Stage douceurs sucrées** au fournil
- Tous les Mardis
 - à 15h30 : **De la graine au pain**, Moulin de St Germain
 - à 18h00 : **Festi'Mômes**, place St Märgen (en salle si pluie - programme disponible à l'office)
- Tous les Mercredis
 - à 08h30 : **Stage de découverte** de pain traditionnel au fournil
 - à 10h30 : **Balade des mégalithes**, parking des Alignements de Kerzerho
 - à 14h00 : **On va voir les vaches ?!** RDV sur le parking devant l'office
 - à 21h00 : **Festival des Chapelles**. Programme disponible à l'office



- Tous les Jeudis à 20h30 : **Initiation à la danse bretonne**, place de la Mairie ou place de Kerhillio
- Tous les Vendredis à 10h00 : **Mini stage découverte** fabrication du pain au fournil
- Tous les Dimanches à 11h00 : **Accueil des vacanciers**, place de la Mairie (sauf 12/08 : Paroisse)

Jeudi 19/07 : Fest-noz à partir de 20h30, « Dalc'h Ataù, » place commerciale de Kerhillio

Dimanche 22/07 : Troc et puces sur la place de la mairie, entrée libre

Vendredi 27/07 : Chants de marins à 18h30 « Douarmor », place commerciale de Kerhillio

Vendredi 03/08 : Salsa party à partir de 18h30, place commerciale de Kerhillio

Vendredi 17/08 : Chants de marins à 18h30 « Les copains du bord », place de la mairie

Dimanche 19/08 : Troc et puces sur la place de la mairie, entrée libre

Jeudi 23/08 : Fest-noz à partir de 20h30, « Dalc'h Ataù, » place commerciale de Kerhillio

Vendredi 24/08 : Bal country de l'ABCD, à partir de 18h30, place commerciale de Kerhillio

Mercredi 31 octobre : 2^{ème} édition des Menhirs d'Halloween

Dimanche 18 novembre : 4^{ème} édition du Festival des plantes et produits du terroir

A l'aube de cette nouvelle saison nous faisons le vœu que celle-ci se passe de la meilleure des façons en y mêlant beau temps, animations, convivialité, respect d'autrui et des diverses réalisations et manifestations organisées; faisons

en sorte qu'ERDEVEN devienne encore plus attractive ; il y fait bon vivre ; donnons aux touristes l'envie d'y venir et à nos visiteurs l'envie d'y revenir !

Le Président, P.LOFFICIAL

OUVERTURE :

Hors-saison : 9 h 30 - 12 h 30 /

13 h 30 - 17 h 30 (du lundi au samedi)

En saison : 9 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00 (du lundi au samedi)

Le Dimanche : 10 h 00 - 13 h 00 / 17 h 00 - 19 h 00



Office de Tourisme : 7 bis, rue Abbé Le Barh

Téléphone : 02 97 55 64 60 - Fax 02 97 55 66 75
www.ot-erdeven.fr E.mail : ot.erdeven@wanadoo.fr

École de musique intercommunale de la Ria d'Etel



Création d'une chorale d'enfants

Une chorale pour enfants de 8 à 12 ans va être proposée en septembre 2012 car il n'en existe aucune dans notre secteur géographique. Les répétitions auront lieu à Erdeven le mercredi à une heure à déterminer. Leur durée sera d'une heure. Le répertoire sera varié. Aucune compétence musicale n'est exigée, seule l'assiduité est nécessaire. La cotisation annuelle devrait être de 120 euros sur une base de 12 choristes. Elle sera revue en fonction du nombre d'enfants. La chorale sera dirigée par Méven, professeur diplômé et

certifié (CAPES de musique). Une chorale similaire sera proposée à Etel, et les deux chorales pourront fusionner notamment pour des prestations publiques communes.

Charles LEBORGNE

Pour tout renseignement :

Appeler le 02 97 32 95 56

École Saint Pierre Saint Paul

Une année riche en projets ...

La fin de l'année scolaire pointe déjà le bout de son nez... à cette occasion ; j'adresse un grand merci à tous les membres de la communauté éducative de l'école qui nous aident dans la réalisation de nos projets : notamment la Mairie, la Paroisse, Dorothée (animatrice à la médiathèque), Erwan (animateur sportif), et Nicolas (intervenant musical).

– A la découverte de nouveaux sports ...

• L'escrime

Cette année, l'équipe pédagogique a fait le choix d'initier les élèves de la GS au CM2 à l'escrime. Chaque classe a bénéficié d'une heure de cours par semaine sur cinq semaines. Cette initiation a été menée par Yann Le Reguer, maître d'armes titulaire du diplôme d'Etat escrime à l'école de Lorient et d'Auray. Elle a permis aux enfants d'intégrer les règles de sécurité et les conventions de combat, de travailler sur l'acceptation de l'opposition, le respect de l'autre qui passe par l'affrontement et la coordination très particulière de ce sport.

• Le rugby

Avec l'intervention d'Erwan, les élèves de CE2 et CM ont découvert le rugby. Lors de cinq séances, les enfants ont appris les règles et les techniques d'approche de la balle ovale. Cette activité a été reprise lors des jeux départementaux à Plumelec auxquels ont participé tous les élèves de cycle 3.

• La crosse québécoise

L'UGSEL du Morbihan et les enseignants de cycle 2 du réseau ont organisé une rencontre crosse québécoise. En amont de cette rencontre, tous les élèves de cycle 2 ont bénéficié d'une période crosse québécoise dirigée par une intervenante UGSEL. Ils ont pu découvrir le matériel, les règles et ainsi se préparer au tournoi.



– Les premiers secours

Les élèves de MS-GS ont travaillé sur les dangers domestiques et les règles de sécurité. Afin d'illustrer et de concrétiser ce projet, le centre de secours de Belz, les a reçus pour une visite. Les enfants ont été émerveillés devant la manœuvre incendie organisée par les Sapeurs-Pompiers.

Les élèves de CM2, suite également à leur visite de la caserne, ont reçu une initiation « premiers secours » avec la participation des pompiers. Ils ont ainsi obtenu leur attestation « premiers secours » obligatoire à la fin du CM2.

Un grand merci à Mr Le Mignant, Chef de Centre, et aux pompiers de Belz pour leur accueil et investissement auprès des enfants.

– Sécurité routière

Les élèves de CM2, suite aux premiers secours, ont aussi bénéficié de deux interventions « sécurité routière ».

La première, à l'initiative de la mairie, portait sur les règles de sécurité à respecter lorsque l'on prend le bus.

La deuxième était organisée par la Gendarmerie et la Prévention Routière. Elle a permis aux enfants d'apprendre les panneaux et les règles de circulation à vélo.

Les élèves de CE2 et CM1 ont quant à eux passé le permis piéton. Ils ont suivi au préalable une formation puis le jour J, un gendarme les a évalués. La remise des diplômes s'est faite en présence de la Gendarmerie et d'élus.



■ École Saint Pierre Saint Paul



– Solidarité

Le 3 avril, l'école a choisi de répondre à l'appel de la Société Saint Vincent de Paul. Cette association, qui aide au quotidien des familles et des personnes en grande précarité ou en difficulté a choisi de financer un bungalow pour permettre à ces familles de partir en vacances au bord de la mer. Grâce à l'équipe éducative, à la mobilisation des parents et à la motivation des enfants, cette journée a rencontré un vif succès. 726 € vont lui être reversés.

– Animations

Portes ouvertes : En fin d'après-midi, le vendredi 4 mai, l'école a ouvert ses portes aux parents afin qu'ils découvrent la future classe de leur enfant (exposition des différents travaux de l'année,...) et qu'ils rencontrent l'enseignante. L'occasion également aux nouveaux arrivants de découvrir notre école et d'y inscrire leur enfant.

Carnaval : Le 24 mars, l'école a organisé son carnaval annuel. Au programme : défilé avec Mr Carnaval, chants, danses, repas animé.

Lors de cette soirée, l'APEL a remercié tous les parents qui ont participé aux diverses animations (Troc et puces, opérations chocolats et fleurs, tombola...). Le bénéfice a permis d'investir dans du matériel informatique pour les enfants, d'aider aux financements des sorties éducatives, notamment le Voyage d'une semaine en Auvergne des CM1-CM2, début juin. La sortie à la Ferme de Lauzach des

Maternelles, la visite du musée des Beaux Arts de Quimper des CP, CE1, CE2.



Kermesse du 2 juin : Cette année encore, les enseignantes ont rivalisé d'ingéniosité, pour les costumes, les danses des enfants, afin de présenter avec l'aide de Nicolas, un nouveau spectacle musical, plein de fantaisie et d'émotion.

– Projets associatifs

De nouveaux membres sont rentrés dans les bureaux des deux associations, avec plein de projets au programme.

Sonia Le Baron et Sabrina Plunian, coprésidentes de l'APEL, préparent avec leur équipe la kermesse du 2 juin et déjà le prochain Troc et puces du 11 novembre 2012. Du côté de l'OGEC, c'est Pascal Coudray qui en a pris la présidence. Toute l'équipe se mobilise pour la construction d'un nouveau bloc « sanitaires ».

Je remercie les anciens membres pour leur investissement au sein de l'école et souhaite la bienvenue aux nouveaux.

*En attendant de se retrouver le 4 septembre...
Bonnes Vacances Ensoleillées à tous !*

Catherine BAUR

contact / inscriptions :

02 97 55 65 43

E-mail : ecolestpierrestpaul@orange.fr

site : ecolestpierrestpaul.org

Directrice : Catherine BAUR

École Publique Le Grand Large

- La plume des mouettes

La création de notre journal scolaire fait partie de notre projet d'école. Au-delà des nombreux objectifs pédagogiques, sa publication valorise le travail, l'investissement des élèves et crée un lien avec les familles.

Nous avons réalisé cette année les trois premiers numéros et comptons bien poursuivre l'aventure à la rentrée prochaine.

- A la découverte de notre monde



- Nos petits jardiniers ont revêtu leur tablier et leurs bottes de caoutchouc. La terre a été retournée et désherbée. Différentes sortes de graines ont été semées: des fleurs, des aromates, des légumes anciens... L'école sera bientôt ornée de jolies formes et couleurs qui finiront pour certaines dans nos assiettes.
- Les enfants de PS-MS se sont lancés dans l'élevage des phasmes: un terrarium a pris place dans la classe, ce qui a permis aux élèves d'étudier l'anatomie et les conditions de vie de ces drôles de petites bêtes.
- Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 ont eux aussi étudié les insectes. Ils se sont déplacés jusqu'à Sainte-Barbe avec leur bicyclette. Nicolas Le Garff, animateur nature, leur a servi de guide sur le Grand Site Dunaire. Au programme: observation des oiseaux, des espèces végétales et animales présentes sur la dune, sensibilisation à la protection de l'environnement.

- Les élèves de GS-CP se sont déplacés à Kerouriec. Ramasser, trier, discuter, trois verbes d'action pour s'approprier la faune et la flore des dunes. Le tri a permis de constater, avec l'aide de Nicolas Le Garff, que les déchets font partie intégrante du paysage au même titre que la laisse de mer. Les enfants sont décidés à prendre les choses en main et contribuer au respect de l'environnement.



- Des ateliers mis en place par la mairie ont permis aux GS-CP d'éveiller leurs papilles. Ils ont dégusté le miel sous diverses formes: bonbons, gâteaux... et ils ont adoré! Quant aux CE1-CE2, ils ont appris l'importance d'une alimentation équilibrée à l'aide de jeux, sans omettre le côté indispensable d'une activité physique.

- Nos petits acrobates

Le mois de juin a apporté une certaine légèreté aux élèves du Grand Large. Ils ont roulé, grimacé, jonglé, rugi... au travers d'ateliers mis en place « pour vivre leur cirque ». La famille Alciati a donné la possibilité à nos petits artistes de créer leur spectacle. Plaisir, éclats de rire et bonne humeur étaient au rendez-vous.

- Graines de champions

- Pour la première fois, les élèves de CE et CM ont participé au Kangourou des Mathématiques. Ce concours réunit des participants dans le monde entier et propose des questions à difficulté





Observation de la laisse de mer

croissante. Une autre manière d'aborder les nombres en classe et de manière ludique. Nous renouvelerons l'expérience l'année prochaine car ce premier essai a beaucoup séduit et motivé les enfants.

- Le concours national Gastounet proposé par la Municipalité a suscité un vif enthousiasme du côté des élèves du CP au CM2. Chaque enfant a réalisé un dessin message sur le thème de la sécurité routière. Au préalable, une réflexion menée en classe a sensibilisé les enfants aux bons comportements à tenir sur la route.

- Visite au collège

Comme chaque année, les CM ont pu découvrir le collège d'Etel. Après avoir couru 18 minutes avec leur camarades d'une classe de 6°, un bon repas les attendait au self. L'après-midi, ils ont pu calculer leur vitesse de course, créer un diaporama à l'ordinateur avec les photographies prises le matin et étudier la respiration. Les élèves sont repartis enchantés de cette journée d'intégration. La rentrée en 6° ne semble plus aussi inquiétante

La Municipalité s'est montrée encore une fois très généreuse et attentive à nos demandes et nos actions cette année. Nous avons concrétisé notre projet cirque grâce au soutien financier de l'Amicale Laïque. Le cirque Alciati et son grand chapiteau n'auraient pu venir s'installer une semaine à Erdeven sans le soutien financier de nos deux partenaires.

Nous exprimons toute notre reconnaissance à tous ces membres.

Nous remercions aussi l'ensemble des parents pour leur confiance.

Bonne vacances à toutes et à tous !

L'équipe pédagogique

Contact :

02 97 55 63 85
ecole-publique.erdeven@wanadoo.fr
Blog : ecolegrandlarge.over-blog.com
Directrice : Christine Pisani

Tickets Sport Loisirs Erdeven

Service Jeunesse : C'est parti pour 7 semaines cet été !

Tickets Sport



Erdeven

Cet été, les tickets sport seront ouverts du 9 juillet au 24 août 2012.

Erdeven accueillera ainsi les 6-10 ans sur la commune. L'accueil de loisirs est ouvert à tous, et pas seulement aux enfants de la commune.

Etel proposant les tickets sports adaptés aux 10-14 ans, Belz & Locoal Mendon un Accueil de Loisirs Sans Hébergement à la journée (repas + garderie) pour les 3-12 ans.

Les « tickets sports loisirs » proposent des activités diverses et variées :

- **des Activités Sportives** (Equitation, soccer, tennis, boxe, rollers, hockey, course d'orientation, vortex, gymnastique, base ball, sports collectifs, tir à l'arc, escrime, kinball, trampoline, rugby, indiaka, peteca, capoeira, sports de raquette, tir, torball, air basket et air hand ball, beach soccer ...)

- **des Activités Manuelles** (atelier peinture grandeur nature pour décoration de l'accueil de loisirs, fresque murale, réalisation de masque, peinture sur t-shirt, création de bijoux, scoubidous, cerf volant japonais, portrait photo pop art, constructions de fusées à eau, fabrication de boomerang, concours de kapla, construction boîte à cauchemar, réalisation de dragon articulé, atelier graff ...)

- **des Grands Jeux** (journée aventure avec construction de cabanes et épreuves, Jeux Olympiques d'Été, paint sponge, Erdeven express, splash party, chasse aux trésors...)

- **des Sorties ou des Journées à Thème** (sortie VTT, ateliers cuisine et pâtisserie, visite du village de Poul Fetan, piscine, bowling, FunXtrem à Vannes avec plaines de jeux et mini golf nocturne, loisirs land, cinéma, Ptit Délire, journée « Aquatic Games », journée cirque et magie, journée Koh Lanta avec initiation à la pêche...).

Le succès des mini séjours tel qu'aux vacances de

pâques, 2 jours à la découverte de Rennes (visite de la ville, Enigma parc...) permet de renouveler l'expérience pour l'été avec des thèmes différents.

Ainsi 3 minis séjours seront proposés 1 en juillet et 2 en août :

Equitation : 24 et 25 juillet (24 places)

Multisport : 7 et 8 août (24 places), activités : tir à l'arc, tennis, rollers, pop corn labyrinthe à Ploemel

Aventure : 21 et 22 août (36 places), activités : accrobranche, chasse aux trésors...

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée et ont la possibilité de rester manger sur place le midi (dans ce cas prévoir un pique-nique), il y a également la possibilité de réchauffer les repas.

Ils seront accueillis de 9h à 17h par une équipe d'animation qualifiée, dynamique et motivée.

Nouveauté cette année, une garderie est mise en place le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h30. Le tarif est un forfait d'1€/jour.

RDV avec le directeur des Tickets Sports, Erwan, et ses animateurs Ophélie, Thibaut, Mickael, Brayan, Morgan, Marie et Chloé pour encadrer les jeunes à différents moments.

Le programme tickets sport est distribué 3 semaines avant le début des activités dans les écoles d'Erdeven (Ecole Saint Pierre - Saint Paul, Ecole du Grand Large) mais aussi dans les écoles d'Etel. Il est également disponible à l'accueil des mairies d'Erdeven et d'Etel, à la médiathèque et sur le site internet des communes.

SEJOURS ÉTÉ

Par ailleurs pour les séjours d'été, c'est un pari réussi.

Depuis quelques années, suite à une réunion d'information en décembre dernier, un groupe de jeunes se mobilise durant les vacances d'hiver pour monter leur projet et organiser leurs vacances.

Ils ont tout d'abord effectué des recherches de lieux, choix d'activités et d'hébergement (par le biais d'Internet, office de tourisme...); puis le service jeunesse d'Etel, d'Erdeven, de Belz et de Locoal Mendon a pris le relais afin d'étudier les devis, réaliser un budget prévisionnel puis effectuer les réservations.

Nouveauté cette année, suite à ces réunions, des actions ont été mises en place par les jeunes, afin de récolter des fonds dans le but d'apporter un petit plus à leur séjour. Ventes de gâteaux, tournoi de badminton et lavage de voitures ont remporté un franc succès.





■ Tickets Sport Loisirs Erdeven

C'est ainsi que 3 camps voient le jour :

Du 16 au 27 juillet, 24 ados âgés de 14 à 17 ans partiront à Lathus Saint Rémy dans la Vienne (rafting, canyoning, canoraft, hydrospeed, rando VTT, une journée au Futuroscope, marchés, festivités d'été, visite de Montmorillon...).

Du 9 au 14 juillet, 24 pré ados de 11 à 13 ans partiront au domaine de Trémelin dans la forêt de Brocéliande (accrobranche, paint ball, escalade...).

Du 6 au 11 août, 24 pré ados également âgés de 11 à 13 ans séjourneront à la base de loisirs de Trémargat pour un séjour Aventure (kayak, tir à l'arc, 1 jour = 1 mission, 1 nuitée dans les arbres « plumarbres »...).



Modalités d'inscriptions :

Les renseignements et les inscriptions s'effectuent en Mairie auprès du Service Jeunesse.

Toutes inscriptions après le 5 juillet 2012 s'effectuera :

- auprès de Mr Le Guen Erwan au 06-76-87-51-85 (Aux heures d'ouvertures des Tickets Sports).
 - Fiche Sanitaire-Renseignements OBLIGATOIRE
 - Test Boléro ou brevet de natation (pour activités nautiques)
 - Paiement à l'inscription (bons CAF, MSA et chèques vacances acceptés)
- Toute absence injustifiée sera facturée



Le Guen Erwan
Animateur Jeunesse



Renseignements :

Mairie : Tél. 0297556462 / Fax. 0297556944
LE GUEN ERWAN, directeur des
« tickets sport loisirs » : 0676875185

■ Entente de la Ria



Une génération prometteuse

La fin de la saison approche, il est l'heure de raccrocher les crampons.

La stabilité des effectifs et l'assiduité des enfants aux entraînements portent leurs fruits.

Une génération, « Les Jeunes Pousses » du club, ont apporté toute satisfaction en gagnant le tournoi

du 1^{er} mai à Belz dans la catégorie U13 et en accédant au ¼ de finale pour la catégorie U11. Bravo à eux !

Grâce à notre sponsor, tous les jeunes de l'Entente étaient reconnaissables sur tous les terrains en portant les survêtements aux couleurs jaunes et noires du club. Merci à lui !

La vitrine d'un club, ce sont les joueurs que l'on voit évoluer sur les terrains mais c'est aussi et surtout, tous les bénévoles, éducateurs, parents qui par leur dévouement, permettent aux jeunes de jouer dans les meilleures conditions. Un grand merci pour leur fidélité!

Notre club soucieux de son dynamisme va voir ses rangs s'agrandir avec l'intégration de jeunes joueurs de Mendon. Cette fusion se fera dès le début de la saison prochaine. Bienvenue à eux.

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine ...Bonnes vacances à tous !

Prochain rendez-vous festif : Le dimanche 8 juillet au troc et puces de Belz.

Jazz Évasion

L'association de danse progresse ...

à son rythme et prend plaisir à de nouvelles rencontres.

Le mercredi 23 mai, les danseuses sont allées à la maison de retraite d'Étel pour y faire découvrir aux résidents leurs chorégraphies. Après le spectacle, les enfants ont partagé un goûter avec nos anciens et les parents accompagnateurs.

Cette demi-journée sur le thème de la rencontre intergénérationnelle restera dans nos mémoires comme un après-midi de détente et de plaisir.

Le travail et les répétitions se sont déroulées jusque fin juin. L'ensemble de la troupe s'est représenté au gala de fin d'année le 24 juin à Locoal-Mendon.

Ce fut l'occasion de passer une soirée de danse clôturée par un buffet dînatoire où danseuses et familles ont pu se retrouver et échanger leurs émotions.



Jazz Evasion vous souhaite un bon été et vous invite à nous rejoindre à la rentrée pour partager de nouveaux projets.

Pour tout renseignement :

■ Mr Kerleau Thierry (Président) / thierry.kerleau@wanadoo.fr

Club de Tennis de table d'Erdeven - Belz

La saison 2011/2012 se termine avec 32 adhérents



dont 15 jeunes qui participent régulièrement toute l'année aux entraînements dirigés du mercredi avec Jean-Yves Hervé et du vendredi avec Hélène Horel, 17 seniors et vétérans.

3 équipes étaient engagées en compétition pour la saison,

- Une D1, descente prévue pour l'année prochaine ou peut-être une possibilité de repêchage.
- Une D3 qui se maintient.
- Une D4 qui termine 6^{ème}.

Bonne prestation de tous les joueurs.

Les jours d'entraînements sont:

- Libre le mardi de 21h00 à 23h00.
- Le mercredi dirigé par Jean-Yves Hervé de 18h00 à 20h00.
- Le vendredi dirigé par Hélène Horel de 18h30 à 20h30.

Venez nous voir pendant les entraînements pour essayer le tennis de table.

Pour tous renseignements contacter :

■ Frédéric et Lydia Kerrec : Tél. 02 97 55 68 02 / Port. 06 84 64 14 62
famillekerrec@bbox.com



■ Erdeven Étél Foot

Une nouvelle saison vient de se terminer pour les 3 équipes seniors, qui ont connu des fortunes diverses.



La grande famille d'Erdeven - Etel Foot lors de la traditionnelle galette des rois.

L'équipe première, qui évoluait en division 2, termine dans la première moitié de tableau à la cinquième place, soit deux de mieux que l'année passée. Handicapée tout au long de la saison par de nombreuses blessures et "plombée" par un début de saison catastrophique, l'équipe s'est heureusement ressaisie lors des matchs retour pour finir en beauté.

L'équipe B, qui visait le maintien en D 3 dans un groupe difficile, a malheureusement échoué dans son entreprise. La défaite concédée lors du dernier match face au leader St-Philibert, la condamnait à la 10ème place, synonyme de relégation.

L'équipe C, après un bon début de saison en D 4, s'est relâchée lors de la poule retour pour finir à la 8ème place.

Les Vétérans, trop tôt éliminés de la coupe du Morbihan, n'en continuent pas moins d'évoluer chaque dimanche dans un esprit convivial en s'adonnant toujours avec la même passion à leur sport favori.

Etoffer le groupe Senior sera l'une des priorités de l'intersaison. La venue de plusieurs joueurs évoluant à un niveau supérieur est espérée. D'ores et déjà, l'intégration en équipe A et B de jeunes évoluant habituellement en U 19, au sein de l'Entente de la Ria, laisse présager un avenir prometteur pour notre club.

L'entraîneur Philippe LE GUEN est confirmé dans ses fonctions.

Dirigeants supporters et joueurs restent mobilisés durant l'intersaison afin que les différentes manifestations organisées cet été connaissent la même réussite que par le passé. Merci à tous.

Un grand merci également aux nombreux sponsors qui, chaque année, contribuent à l'élaboration du calendrier sportif ainsi qu'à la fourniture de jeux de maillots.

Merci enfin aux municipalités d'ETEL et d'ERDEVEN pour leurs soutiens financiers et matériels.

Nos prochaines manifestations :

- Le 10 juin, vide grenier salle de la Criée à ETEL
- Le 28 juillet loto à ERDEVEN
- Le 04 août moules frites à ETEL
- Le 22 décembre loto à ERDEVEN

Contacts :

- Patrick LE CALVE , Président 06 69 64 26 65
- Christian LE NINIVEN, Secrétaire 02 97 55 63 70
- Philippe LE GUEN, Entraîneur 06 71 33 92 38
- Rachid MAAMRI, Vétérans 06 62 42 93 64
- Yann ROYER, Jeunes 02 97 55 65 69

Cyclo-Club d'Erdeven



Les sorties « route » et VTT se poursuivent à bon rythme ...

Malgré un printemps un peu maussade, la participation aux sorties « route » du dimanche et du jeudi reste satisfaisante. Le rendez-vous place de la mairie change en fonction des saisons et des manifestations cyclistes.

Consultez les horaires et le programme de nos sorties locales et extérieures sur notre site.

L'activité VTT prend un peu d'expansion en participant aux randonnées organisées par les autres clubs de la région. Consultez également le site pour les sorties extérieures.

Les sorties locales permettent de découvrir de nombreux chemins et sites pittoresques.

RONDE DU LITTORAL 2012 :

Le changement de date, pour cause d'élections présidentielles (disponibilité des salles), s'est traduit par l'annulation de notre manifestation afin de ne pas gêner le club de Kervignac qui organisait également sa concentration cycliste le 27 mai. Rendez-vous donc en mai 2013 !



TROC-VELOS :

Le 13 mai, notre 2^{ème} « Troc Vélos » a connu un succès équivalent à celui de l'année 2011. Ce sont principalement les vélos d'enfants et les VTT qui ont fait le bonheur des petits et des grands.

Pour ceux qui n'ont pas fait affaire, nous vous informons que notre club participera au « Troc Sports » organisé par la municipalité le **29 septembre 2012**.

Course « TRO DIV STER » :

Organisée le 19 mai par la mairie d'Erdeven et le Club de Lanester, le Cyclo-Club a participé à l'organisation et a assuré avec d'autres bénévoles la sécurité sur le circuit.

Tout l'été et toute l'année, découvrez routes et chemins avec le Cyclo-Club d'Erdeven.

Contacts :

Georges Carcanague - 06.32.66.82.03 / Michel Lasne - 06.62.48.07.03 / <http://cyclo-erdeven.ffct.org>

Gym Club Erdeven

Encore une saison qui s'achève ...

Encore une saison qui s'achève et nous sommes heureux de voir que les effectifs restent stables : 86 adhérents dont 18 personnes en gym spécial senior. Il faut ajouter 10 personnes qui ont suivi le stage PIED (équilibre) avec Rabia Cousin.

Encadré par Véronique Bourdon pour la gym douce et la gym spécial sénior d'une part, et par deux moniteurs diplômés de la fédération sport 56 pour la gym tonique d'autre part, les cours se déroulent dans la bonne humeur.

Sur un support musical, nous commençons par un peu d'échauffement puis l'on passe aux exercices (renforcement musculaire, cardio, abdos fessiers...) en utilisant au gré des séances différents accessoires (haltères, elastiband, ballons...) et vient la phase finale : les étirements pour éviter les courbatures.

Pour la rentrée tous les cours seront reconduits

GYM TONIQUE : le lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30.

GYM DOUCE : le lundi de 13h45 à 14h45 et le jeudi de 10h45 à 11h45.

GYM SPÉCIAL SENIOR : le lundi de 15h à 16h, à noter que ce cours est destiné uniquement à des personnes ayant suivi un programme P I E D auparavant.

COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente : Mme Menard Evelyne
- Vice présidente : Mme Lucas Françoise
- Secrétaire : Mme Janvier Mireille
- Secrétaire Adjointe : Mme Taquet Roselyne
- Trésorière : Mme Girard Jacqueline
- Trésorière Adjointe : Mme Leclair Annick



Pour tous renseignements :

Evelyne MENARD : 02 97 55 60 06



Judo Club Erdeven



La saison de Judo a pris fin

La saison de Judo a prit fin le 19 juin par la remise des nouvelles ceintures et par un goûter offert par le club Cette année 40 judokas se sont retrouvés tous les mardis et jeudis au gymnase municipal Pour la saison 2012-2013 les adultes débutants peuvent contacter le professeur pour un cours de self-défense/taiso(gym d'entretien).

Pierre RICHARD



Les inscriptions se feront

Le mardi 4 et le jeudi 6 septembre de 17h à 19h au gymnase municipal

Cours par tranche d'âge :

- 4-5 ans
- 6-8 ans
- 9-13 ans
- plus de 13 ans



Pour tout contact :

Pierre Richard - CN 4 DAN BE 2^{ème} Degré / Tél. 06 64 53 52 44 / Mail : pierrerichard56@free.fr

La Communauté de Commune s'engage dans le domaine sportif



Vue cours de tennis

Depuis sa création en 1998, la Communauté de Communes de la ria d'Étel a organisé son développement en donnant des priorités d'intervention équilibrées par secteur et lieu d'intervention. Ces projets font depuis 2006 l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Dans le domaine sportif, le choix politique est d'encourager la mutualisation des associations afin de permettre un développement des activités sportives de qualité, de garantir la pérennité de l'encadrement professionnel et de développer ce pan d'activités vers une filière économique durable, à l'année.

Cette volonté s'appuie sur la réalisation de bâtiments structurants, permettant de renforcer la synergie associative en répondant au mieux aux besoins des associations, de leurs adhérents, sans

oublier la vocation touristique de notre territoire.

Le pôle tennistique, un équipement communautaire à vocation départementale

Le pôle tennistique de la Ria d'Étel est situé sur la commune d'Erdeven, il est intégré à un espace de loisirs comprenant, une salle polyvalente, des terrains de football, le skate et des aires de jeux.

Construit en 2008, le bâtiment accueille les activités du Tennis Club de la Ria. Le TC Ria regroupe 300 adhérents de tous âges et leur proposent des cours, des stages et tournois tout au long de l'année.

Parallèlement, le pôle tennistique accueille également le Comité Départemental de Tennis. Cette structure liée à la Fédération Française de Tennis organise régulièrement des stages et des regroupements pour former les futurs champions de tennis de demain.

Le pôle tennistique en chiffre :

- Coût des travaux : 1 400 000 €
- Autofinancement : 720 000 €
- Plus de 4 500 m² dédiés à la pratique du tennis
- 4 cours de tennis couverts
- 4 cours de tennis extérieurs
- Plus de 9 000 heures d'utilisation
- Ouverture : 2008

Le Pôle nautique

Le pôle nautique accueillera les activités sportives et scolaires pour la voile légère (planche à voile, catamaran, dériveur, yole), le kayak (de mer et de rivière) et la plongée (en mer et en rivière). Ce projet consiste en la construction d'un bâtiment neuf, la restructuration de l'existant et de l'aménagement des abords. Le pôle nautique sera d'une superficie totale de 1400 m². Le bâtiment neuf d'une superficie de 1020 m², comprend la partie administration, 2 salles pédagogiques dont une aménagée pour les jeunes enfants, un club house avec terrasse extérieure, une zone de vestiaires, les sanitaires, une zone de distribution des équipements avec séchoir et un hangar technique pour la voile. La restructuration du bâtiment existant permettra de recevoir l'activité kayak, ainsi que les ateliers voiles, kayaks et plongée avec des espaces dédiés à la maintenance des matériels.

L'insertion paysagère du bâtiment, en bordure de la ria d'Étel est essentielle. Le nouveau bâtiment vient s'appuyer sur la façade désuète du gymnase. Il permet de redynamiser l'ensemble bâti constitué par le gymnase et le cercle nautique actuel. Son implantation en longueur permet de retravailler l'ensemble du site, tout en protégeant les espaces de vie extérieurs des vents dominants.

Démarrés il y a quelques mois, les travaux du pôle nautique seront achevés à la fin de l'année 2012.

Ce nouvel équipement permettra de répondre aux évolutions des demandes de pratique des activités nautiques. Outre leur aspect sportif

Le pôle nautique en chiffre :

Coût des travaux : 1 500 000 euros
Autofinancement : 715 000 euros
Surface des bâtiments : 1 400 m²
Nombre de licenciés : 1080
Livraison : fin 2012

et social, ces activités permettent de découvrir de manière durable le site de la ria d'Étel. Le public ciblé se répartit comme suit :

- pratique à l'année : enfants, adolescents et adultes du territoire (plus de 275 licenciés toutes disciplines confondues)
- pratique à l'année : scolaires (primaires, collèges et lycées)
- pratique hors saison : Stages pour compétiteurs, formations d'encadrants – Cette activité sera développée grâce à la configuration adaptée de ce nouvel équipement
- pratique haute saison : Stages enfants, adolescents et adultes.

Ce projet de développement d'un pôle nautique structurant, devra permettre d'assurer le développement de manifestations d'envergure régionales et nationales, générant un flux hors saison d'hébergement et de restauration dans l'économie.



Vue des travaux - Esquisse concours archi



2^{ème} Forum intercommunal des associations de Belz, Erdeven et Etel



Le premier forum intercommunal des associations de Belz, Erdeven et Etel s'est tenu à Belz le samedi 10 septembre 2011.

Il a été l'occasion pour un public nombreux de découvrir une cinquantaine d'associations, culturelles, sportives, sociales, humanitaires, de loisirs créatifs, ... issues des trois communes co-organisatrices, mais aussi de communes voisines.

Ce forum, mis en place conjointement par les services de la communauté de communes de la ria d'Étel et les services des trois communes participant à l'évènement, a permis de regrouper, en un même lieu et à une même date, la présentation des activités proposées par les associations et de valoriser leurs activités au travers de stands et d'animations.

Cette initiative visait également à renforcer ou créer des liens entre les différentes associations présentes sur le territoire de la communauté de communes, de façon à développer une interconnaissance et un partage d'expériences pouvant amener à des projets en commun.

La seconde édition du forum des associations se déroulera le samedi 08 septembre 2012, de 10h à 17h, à la salle polyvalente d'Erdeven.

Il sera à nouveau possible pour le public d'établir à cette occasion des contacts avec les associations sur leur stand et de recueillir tous les renseignements nécessaires en vue d'une adhésion.

Certaines de ces associations sont implantées dans le paysage associatif de nos communes depuis plusieurs décennies et sont bien connues des habitants. D'autres se sont nouvellement créées ces dernières années et sont à découvrir ou à mieux connaître. Toutes ont à cœur de montrer leurs actions à un large public et de partager leur passion avec d'éventuels nouveaux adhérents.

Plusieurs associations proposeront des démonstrations ou animations tout au long de la journée (l'association de Twirling Baton « Magic Fly Twirling » et l'école intercommunale de musique avaient animé la première édition).

A noter enfin que la tenue de ce second forum intercommunal des associations coïncide la journée « Erdeven Musique en Fête », et sera de ce fait suivi, par un fest-noz à la salle polyvalente.

Renseignements complémentaires auprès du pôle multimédia de la communauté de communes de la ria d'Étel au 02.97.55.56.22

Les Doigts D'Or

L'organisation des activités de l'association « Les Doigts d'Or » va être modifiée du fait du projet d'extension de la Mairie.

En effet les locaux qu'elle occupe rue des Menhirs vont être consacrés aux services de la Mairie durant toute la durée des travaux. La municipalité a proposé une solution palliative qui permettra à l'association de poursuivre ses activités et de maintenir l'expo-vente de la fin de l'année.

Par conséquent, le Club sera transféré au numéro **22 bis rue Sœur Maurice** dans les locaux de l'ancienne école privée, dans le courant de l'été.

Une information par voie de presse précèdera la date de ce transfert.

Contact :

Présidente : Micheline Eludut : 02 .97.55.65.90
Trésorière : Simone Perronno : 02.97.55.64.98

Association Amitié Erdeven - Sankt Margen

Après une année sans échange, le jumelage repart de plus belle cette année. Deux minibus viendront en août prochain et 18 allemands de Sankt Märgen dont 14 jeunes découvriront Erdeven et l'océan. Ce sont de nouvelles familles et de nouveaux jeunes. Une nouvelle génération qui annonce un futur réjouissant, et poursuivre ainsi, les échanges durablement. Un autre point très positif est la venue au sein de l'association de nouvelles familles d'Erdeven. Ces dernières accueilleront cet été. Un programme axé sur les activités de bord de mer a été préparé : plage bien sûr, mais aussi kayak et une très belle excursion à Belle-Ile.

Le jumelage est bien vivant, plus fort et plus solide que jamais.

Vive le jumelage !

Cyrille BLANCHETON
Président

Contact :

stmargen.erdeven@laposte.net

Le Comité des Fêtes

Les bénévoles se sont retrouvés le 20 mars autour d'un bon repas.

Le 4 mars, pour la 3^{ème} année consécutive, l'orchestre « Planète » a animé l'après-midi dansant.

Le 29 avril le troc et puces a dû être annulé en raison du nombre insuffisant d'exposants (nombreux troc et puces dans la région à cette date). Dommage, les bénéfiques escomptés devaient être utilisés à l'occasion de la fête des oignons.

- le 13 juillet, près de la plage de Kerhillio, aura lieu le feu d'artifice et le traditionnel repas de sardines grillées. L'orchestre « Fusion » mènera la danse lors du bal populaire.

- le 10 août, fest-noz au parc de Keraveon.

- les 1^{er} et 2 septembre, la fête des oignons avec son défilé de chars et de groupes (fanfares, bagad et cercles celtiques).

Nous participons également, avec d'autres associations, à différentes manifestations :

Le 19 mai, la course cycliste des 2 rivières « Tro Div Ster »

En septembre, « Erdeven musique en Fête »

Le forum des associations, le marché de Noël, etc...

Notre assemblée générale aura lieu le 12 octobre. Nous comptons sur la présence de nombreux bénévoles. La mobilisation de tous est indispensable pour la réussite des animations.



CONSEIL D'ADMINISTRATION :

-Membres du bureau :

Pierre-Fé LE BOZEC, président

Albert BRIGAND, vice-président

Michel LE BON, secrétaire

Françoise LIEBARD, trésorière, secrétaire adjointe

Gérard BORIE, trésorier adjoint

Autres membres :

Jean-Claude LE PORT

Bernard LIEBARD

Pierrick LOFFICIAL

Dominique NICOLY

François RAULT

Reni ROBIC





■ Embellir et bien vivre à Erdeven

Le nombre d'adhérents est toujours en légère hausse. A ce jour 198.



L'association conserve toutes ses activités sportives et festives, hebdomadaires ou annuelles et respecte ses traditions.

- **GALETTE** le 7 janvier :
Elle fut dégustée dans une bonne ambiance et les danseurs bretons ont pu esquisser quelques pas de gavotte...ou de ridée... ;
- **APRES - MIDI DANSANTE ET COSTUMEE** :
Bonne ambiance, jolis déguisements et bonne musique grâce à Hervé Lannez, intervenant pour la 3^{ème} fois pour l'association le 25 février à 15 h ;
- **REPAS DE PRINTEMPS** et **SORTIE à PORT LOUIS** :
Randonnée autour de la presqu'île de Port Louis le jeudi 29 Mars départ à 10 h, et repas au restaurant : Le Jardin de St Aimé.
Avec un nombre record de participants : 48 pour les marcheurs et 89 pour le repas ; excellente journée pour tous ;
- **NETTOYAGE DES DUNES** :
Le traditionnel départ a eu lieu à 9H15 de la Roche-Sèche et la matinée s'est terminée au local d'Embellir autour d'un petit apéro ;
- **GÉRANIUMS** :
Comme chaque année, l'association a offert des géraniums à chaque adhérent.
Repas à Ste ANNE le jour de l'Ascension : déjeuner dans un nouveau restaurant ;
- **SORTIE D'1 JOURNEE le 7 JUIN à l'île d'YEU** en car.

RANDONNEES

Mardi à 13H45 et Vendredi à 14H : Départ place de la mairie même en Juillet et Août sauf les vendredis ou ont lieu les 3 randos à la journée avec pique-nique et les deux vendredis : visites du Bourg.

Un calendrier des randos a été établi par les volontaires responsables. Une plaquette sur le circuit du bourg éditée par l'Association est en vente à l'Office de Tourisme.

PETANQUE

Le concours annuel a eu lieu le jeudi 14 juin avec remise des prix et repas paëlla le soir à la salle polyvalente.

Les jours de pétanque sont le lundi, le jeudi et le samedi à partir de 14 H.

LES APRÈS MIDI RÉCRÉATIVES (TAROT, BELOTE, SCRABBLE,...)

du mercredi à 14H sont bien appréciées et réunissent une trentaine de personnes.

CONNAISSANCE DU MONDE

Au cinéma les Arcades à Auray : Départ de la place de la Mairie le mercredi à 13H45
Jusqu'en Avril.

LE LIVRE « Erdeven autrefois » : Il est en vente à l'Intermarché et à l'Office de Tourisme.

UN CONCOURS PHOTO sera organisé sur le thème - Le patrimoine bâti et naturel d'Erdeven - ouvert à tous

Les photos seront exposées dans le cadre d'un « Automne autrement » et le public décidera des meilleures photos. Les prix seront remis le jour de la galette.

Bonnes vacances à tous.

La présidente : Bernadette Thévenin



Pour toutes informations complémentaires :

■ bernadettehevenin@wanadoo.f ou
embellir.erdeven@wanadoo.fr
Tél. 02.97.55.61.46



Association Sportive Culturelle d'Erdeven



Le programme de l'été 2012 sera riche en événements et animations.

Un grand merci aux associations d'Erdeven qui animent notre belle commune et je remercie également tous les bénévoles qui se mobilisent au sein des associations.

Félicitation et bienvenue à une nouvelle association "COURIR A ERDEVEN" qui organisera chaque année au mois de juin les Foulées d'Erdeven.

Le 2 août, le Bagad Roñsed-Mor de Locoal-Mendon nous rendra visite afin de nous présenter son nouveau programme en avant-première du Festival Interceltique de Lorient.

Pour ma part, l'ASCE représentera la commune d'Erdeven aux joutes des Kiwanis du Loch à Auray et, pour la première fois deux équipes participeront, une masculine et une féminine. Cette manifestation se déroulera le dimanche 29 juillet de 10h à 19h à St Goustan.

Le samedi 8 septembre, ne pas oublier que nous organisons le Forum Intercommunal des Associations sur Erdeven avec en clôture, le soir, "ERDEVEN

MUSIQUE EN FÊTE" sur deux pôles ; place de la mairie ou salle polyvalente suivant le temps et zone commerciale de Kerhillio.

Cet événement en septembre remplace la Fête de la Musique.

Pour clôturer la saison, un troc-sports sera organisé le dernier week-end de septembre.



Equipage Erdeven - 24 juillet 2011

Bonne saison à tous et bonnes vacances.

Serge Mallet

Adjoint aux sports, à la jeunesse et à la culture.



Joutes du Loch Kiwanis - 24 juillet 2011

Une nouvelle association à Erdeven

Suite à l'assemblée Générale du 23/03/12 et à l'inscription au journal officiel « Courir à ERDEVEN » est née.

Cette course pédestre se déroule le jour de la fête des pères (calendrier de la ligue oblige). Mi-juin. 10Kms - 20Kms, courses de jeunes, randonnées pédestres avec la participation de plusieurs associations de la commune (comité des fêtes, le football, embellir Erdeven et bien sur, la commune d'ERDEVEN et celle d'ETEL car le circuit est plus attractif pour découvrir notre superbe région (la RIA d'ETEL).

Merci à tous les bénévoles, les sponsors, les coureurs qui nous soutiendront pour cette superbe course .



Membres:

- LE NABAT Léon
- PERONNO Jean-Claude
- LE MIGNANT Jean-Pierre,
- NAVIEL Guy
- LE FRAPPER Alain.

Informatique : Simon CAROUR

Sportivement votre, Le président, le bureau



Président :
Louis PLUNIAN



Vice-Président :
Yvon LE NABAT



Trésorière :
Marie-Pierre LE
FLOCH



Trésorier adjoint :
Roland LE PAIH



Secrétaire :
Daniel LE FLOCH

Contact :

Courir à Erdeven : 06.12.27.31.81 - <http://courirerdeven.wifeo.com> - courirerdeven@voila.fr



■ Association " Danse Bretonne Erdeven "

Une année scolaire (encore !) se termine.

Comme tous les ans, nous nous sommes réunis, enfants et adultes, lors d'un repas amical, animé chaleureusement et bien sûr dansant, autour d'Hélène BONNEC, afin de la remercier de tous ses efforts. N'oublions pas Jacky et Maryvonne qui apprennent à nos enfants.

Notre chère Hélène, après de nombreuses années, a décidé, à notre très grand regret, de ne plus assurer l'encadrement de cette activité.

Soyons rassurés, la danse bretonne perdurera à Erdeven!

Philippe LORGERAY a accepté de reprendre le flambeau. Chacun apprenant à son rythme, notre "professeur" envisage de créer un cours pour débutants. Ainsi une excuse disparaîtra, pour les néophytes et les timorés.

Bien entendu, Jacky et Maryvonne continueront d'assurer la formation des jeunes.

Les cours commenceront pour les jeunes le 19 septembre, et pour les adultes le 3 octobre. Une confirmation sera fournie par voie de presse.

Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez vous ressourcer, rejoignez-nous !



Informations pratiques :

Mercredi : - 14h Enfants (gratuit)

- 20h30 Adultes (coût de l'adhésion : 10 €)

Contacts :

Philippe LORGERAY : 02.97.55.93.78

Maryvonne LE GLOUET : 02.97.55.92.19

■ Club des retraités Les Menhirs d'Erdeven

C'est toujours avec le même entrain que nos amis du club ont participé aux réunions du jeudi, au cours de cette année 2012 déjà bien avancée.

La Fête de Noël s'est déroulée joyeusement, agrémentée d'un délicieux repas dû au talent d'Hubert JAN et d'Hervé ROBIC.

La galette des rois (toujours par Hervé ROBIC) a mis 4 reines à l'honneur et, plus sérieusement, en mars,

L'Assemblée Générale annuelle a confirmé que les finances du club se portaient toujours bien.

Nous allons faire la pose « vacances » habituelle en juillet et en août prochains pour reprendre avec plaisir nos petites distractions en septembre.

Donc bonnes vacances à tous avec le soleil.

La Présidente, Mathilde Le Téo

■ Les amis de Johanna

Johanna a 20 ans ! Une grande fête a été organisée dans le magnifique parc de Kéravéon le 26 mai dernier. Une trentaine d'artistes sont venus apporter toute leur amitié et leur soutien. Tous sont venus bénévolement. Le groupe « TERRE NEUVE », habitué du festival Interceltique, le groupe MELDVEN et une dizaine de sonneurs de différents bagads de la région ont offert à tous une magnifique soirée.

L'association organisera une autre manifestation le 14 juillet prochain : une soirée « moules /frites » à la plage de Kerihllio. Animée par UNIVERS OUEST EVENEMENT.

Johanna progresse et les voyages thérapeutiques en Belgique redonnent à chaque fois un plus d'espoir et de forces aux parents.

Hier comme aujourd'hui, le soutien de tous est essentiel pour permettre à Johanna et à son entourage proche de vivre mieux le quotidien parfois difficile. L'association est mobilisée comme jamais pour apporter à Johanna l'aide financière, matérielle et morale indispensable.

Cyrille BLANCHETON, Président

Contact :

Johanna.erdeven@laposte.net

Amicale pour le don de sang d'Auray et sa région

« Le Sang, c'est la Vie »

Nous connaissons tous un parent, un ami à qui il a été nécessaire, peut-être vital de "donner du sang". De nombreux cas médicaux ou chirurgicaux justifient ces transfusions : maladie (leucémie, cancer...), accidents, brûlures, accouchements difficiles,... Les progrès de la médecine permettent de sauver de plus en plus de personnes ; notre espérance de vie s'allonge, avec tous ses plaisirs et tous ses désagréments.

L'Amicale pour le Don du Sang d'Auray et sa Région est représentée à Erdeven. Elle a pour objectifs, en liaison étroite avec l'Etablissement Français du Sang (EFS), de promouvoir le don gratuit du sang, de faire connaître les dates des collectes et d'assurer leur organisation.

Pour ce faire, notre Amicale prend contact avec les municipalités pour obtenir la salle nécessaire ; nous disposons les banderoles et affiches promotionnelles, nous informons la presse (Ouest France et Le Télégramme) et nous contactons personnellement les journalistes afin qu'ils relaient nos informations ; nous aménageons la salle de collecte, nous préparons la collation proposée aux donneurs, nous aidons l'équipe médicale à installer son matériel ; nous accueillons les donneurs et nous servons la collation. Nous participons à l'information des donneurs et du public quant au don du sang.

Les Bretons sont particulièrement impliqués et nous avons besoin de rajeunir nos équipes pour pouvoir continuer d'assurer ce "Service public" de générosité et d'altruisme.

N'hésitez-pas à nous contacter : Marie-Pierre Le Floc'h
02 97 55 69 45

La prochaine collecte de sang à Erdeven aura lieu le Mercredi 1^{er} Août 2012.

Infos déchets

Le syndicat souhaite signaler que certains déchets dangereux, tels que les bouteilles de gaz et les fusées de détresse, ne sont admis ni en collecte ni en déchèteries. En effet, ces produits, potentiellement dangereux, sont susceptibles de nuire à l'intégrité physique des agents de collecte, agents d'exploitation de l'usine d'incinération et agent d'exploitation des déchèteries. Merci de faire reprendre ces déchets auprès de vos fournisseurs.



Vous êtes en arrêt maladie ? Pensez à renvoyer impérativement votre avis d'arrêt de travail établi par le médecin dans les 48 heures



Ce que je fais en tant qu'assuré pour être indemnisé par l'Assurance Maladie :

- j'envoie mon avis d'arrêt de travail (ou mon bulletin de situation en cas d'hospitalisation) dans les 48h :
volet 1 et 2 au service du contrôle médical de ma Cpm et **volet 3** à mon employeur

- j'observe les prescriptions du praticien
- je respecte les heures de **sortie autorisées** par le praticien :
présence à domicile de 9h à 11h et de 14h à 16h
- je me soumetts aux contrôles organisés par le service médical
- je m'abstiens de toute activité non autorisée

- je ne quitte pas la circonscription de la caisse

En cas de non respect de l'une ou l'autre de ces dispositions, l'Assurance Maladie pourra procéder à la réduction ou la suppression des indemnités journalières, comme le prévoit la loi.

Futurs parents : des réunions pour vous informer



Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales... ?

La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion « futurs parents », organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et le Réseau de Santé Périnat56. Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et une sage-femme du réseau Périnat56 et abordent :

- ▶ Le suivi médical de la maman
- ▶ L'accouchement et le séjour à l'hôpital ou à la clinique
- ▶ L'examen postnatal de la maman et le suivi médical de l'enfant
- ▶ Les prestations familiales autour de la naissance
- ▶ Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale de la Caf
- ▶ La prévention santé Le congé maternité et paternité

Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur ameli.fr/espace-assures/votre-caisse/vous-informer.





Naissances

| NOM | Prénom | Jour de naissance |
|-----------------|-----------|-------------------|
| PLUNIAN | Léo | 15/12/2011 |
| LE NORCY DURAND | Ewen | 07/01/2012 |
| LE FLOCH | Alwena | 07/01/2012 |
| NAVIEL | Anaïs | 10/01/2012 |
| HUBERT | Maxime | 15/01/2012 |
| LE CAM | Soan | 17/01/2012 |
| CABELGUEN | Axelle | 21/01/2012 |
| GUEGAN | Lilou | 01/02/2012 |
| LE MANER | Maëlynnne | 04/02/2012 |
| MORIO | Léanna | 06/02/2012 |
| LE GALLIC | Noé | 11/02/2012 |
| PITOT | Nohan | 20/02/2012 |
| PITOT | Morgane | 20/02/2012 |
| QUESNEL | Lila | 20/02/2012 |
| VIGUIE | Nerina | 23/02/2012 |
| LE HELLAYE | Sarah | 05/03/2012 |
| CARLETTI | Lilie | 06/03/2012 |
| JOLLY | Andréa | 15/03/2012 |
| TROMELIN | Yseult | 03/04/2012 |
| LE GALL | Manon | 06/05/2012 |
| BRIGNON | Anatole | 08/05/2012 |
| TROCHEL | Romain | 16/05/2012 |
| MURCIA | Aldric | 01/06/2012 |
| PICHONET | Noémy | 07/06/2012 |

Mariages

| NOM Prénom | NOM Prénom | Date |
|---------------------|-------------------|------------|
| GOASMAT Gilles | KERGOZIEN Jeanine | 12/12/2011 |
| LE BLE Michel | NAVIEL Stéphanie | 17/12/2011 |
| GUEZEL Loïc | LE RUNIGO Annie | 07/01/2012 |
| PERON Charles | GIMENEZ Espérance | 02/04/2012 |
| LE MOING Franck | MAUGET Cécile | 28/04/2012 |
| REMOND Fabrice | PETIT Frédérique | 12/05/2012 |
| BARANGER Philippe | CHAUL Leila | 26/05/2012 |
| HUITEL Christophe | MOIZAN Isabelle | 26/05/2012 |
| CYPRIEN Christophe | BOSSARD Alexandra | 02/06/2012 |
| MESMEUR Maël | PINAULT Julie | 09/06/2012 |
| DONATO ULLOA Felipe | COYAC Mathilde | 12/06/2012 |
| MAUPIER Guillaume | FREY Catherine | 25/06/2012 |

Décès

| NOM Prénom | Date du Décès |
|-----------------------------------|---------------|
| GUILLEVIN Amélie (née GUYONVARCH) | 30/11/2011 |
| GUERY Patrick | 03/12/2011 |
| TOULLEC André | 05/02/2012 |
| KERZERHO Rosalie (née BAYON) | 14/02/2012 |
| GUEGAN Michel | 14/02/2012 |
| LE NOUVEAU Bernard | 19/02/2012 |
| THOMAS Jean | 29/02/2012 |
| PIDANCIER Jean-Claude | 02/03/2012 |
| FRANC Claude | 07/03/2012 |
| GUEGANO Emile | 22/03/2012 |
| LE SAINT Yves | 01/04/2012 |
| LE MIGNANT Francine (née BOUILLY) | 10/04/2012 |
| GUEZEL Eugénie (née BELZ) | 14/04/2012 |
| HUBERT Georges | 26/04/2012 |
| ROUYER Guy | 28/04/2012 |
| GUILLEMAIN Hervé-Louis | 04/05/2012 |
| FONTAINE Louis | 06/05/2012 |
| TOUTON Charles | 11/05/2012 |
| BALDRAN Jean-Pierre | 17/05/2012 |
| LE NORMAND Jean | 17/05/2012 |
| GUEZEL Marie-José | 20/05/2012 |
| CALVE Stéphanie (née LE LOUER) | 04/06/2012 |

Administratifs

URGENCES

POMPIERS ☎ 18

GENDARMERIE Etel ☎ 17 ou
02 97 55 32 11

CENTRE ANTI-POISONS
Rennes ☎ 02 99 59 22 22

SAMU
(Service d'Aide Médicale d'Urgence) ☎ 15

MAISON MÉDICALE :
Av. Wilson - AURAY ☎ 02 97 68 42 42

MÉDECINS

Dr TRANCHEVENT :
2, place de l'église ☎ 02 97 55 65 50

Dr SAMLONG :
24, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 63 37

ORTHOPHONISTE

LE BREIL Emilie :
25, Parc Penhouët ☎ 02 97 55 62 73

PHARMACIE

Pharmacie des Menhirs
Mr LEKIEFFRE
14, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 63 49

OSTEOPATHE

PREVOST Marion
11, rue du Calvaire ☎ 06 61 74 07 98

PÉDICURE PODOLOGUE

ALLIX Antoine :
3, rue du Souvenir ☎ 06 77 27 89 31

INFIRMIERS

LESEIGNEUR Annette/DUVAL Olivier
3, rue du Souvenir ☎ 02 97 55 66 42

LE HELLAYE Anthony
Lot. Kerpondy ☎ 02 97 55 95 63

CHIRURGIEN DENTISTE

Dr LE BOURVELLEC-SCOARNEC :
Rue Sœur Maurice ☎ 02 97 55 65 39

Dr GALLIOU PAUDOIS Nolwenn :
Rue de l'Océan ☎ 02 97 55 32 14

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

DEREGNIEAUX Anne-Marie :
19, avenue des Iles ☎ 02 97 55 35 20

GORY Gérard :
Tenat er Velin ☎ 02 97 55 63 62

JOLLY Xavier :
7, rue Nationale ☎ 02 97 55 93 18

PSYCHOLOGUE

DAGONEAU Michel :
11 bis rue Sœur Maurice ☎ 06 83 79 72 54

NOTAIRES

Maîtres JEGOUREL - DREANO :
Rue Nationale ☎ 02 97 55 64 04

TAXIS

MOIZAN Isabelle ☎ 02 97 55 65 51
ou 06 98 67 20 58

LE GALL René ☎ 02 97 55 25 25
ou 06 80 33 64 46

PMU - LOTO

17, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 90 13

Bureau de poste

Heures d'ouverture :

mardi : 9 h 00-12 h 15 // 13 h 30-16 h 15

mercredi : 9 h 00-12 h 15 // 13 h 30-16 h 15

jeudi - vendredi : 9 h 00-12 h 15 // fermé après-midi

samedi : 9 h 00-12 h 00

fermé le lundi

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15 h 30
le samedi : 11 h 50

Rue de la Poste

☎ 02 97 55 64 30

Fax 02 97 55 64 29

Paroisse

PRESBYTÈRE

M. Le Recteur Paul LORHO :
9, rue Abbé Le Barh ☎ 02 97 55 64 59

OFFICES RELIGIEUX

Dimanche à l'église : 10 h 00



CALENDRIER MANIFESTATIONS

2012

JUILLET

| | | |
|--------------------|--|--|
| Vendredi 6 | Chants de Marins | Office de Tourisme |
| Samedi 7 | Loto (Salles A et B) | Tennis Club |
| Dimanche 8 | Pot d'accueil des estivants Pardon de Saint-Germain | Office de Tourisme Les Amis de St Germain |
| Mardi 10 | Festi-mômes - place de la mairie | Office de Tourisme |
| Mercredi 11 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Jeudi 12 | Initiation à la danse bretonne à Kerhillio | Office de Tourisme |
| Vendredi 13 | Feu d'Artifice à Kerhillio | Comité des fêtes |
| Samedi 14 | Soirée Moules-frites à Kerhillio | Les Amis de St Germain |
| Mardi 17 | Festi-mômes - place de la mairie | Office de Tourisme |
| Mercredi 18 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Jeudi 19 | Fest-noz et initiation danses bretonnes à Kerhillio | Office de Tourisme |
| Vendredi 20 | Rando Pique-nique (Salles A et B) | Embellir Erdeven |
| Dimanche 22 | Troc et Puces (Salles A et B) | Office de Tourisme |
| Mardi 24 | Festi-mômes - place de la mairie | Office de Tourisme |
| Mercredi 25 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Vendredi 27 | Visite guidée Salsa à Kerhillio | Embellir Erdeven Office de Tourisme |
| Samedi 28 | Loto (Salles A et B) | Erdeven-Etel Foot |
| Dimanche 29 | Pardon de St Sauveur | St Sauveur |
| Mardi 31 | Festi-mômes - place de la mairie | Office de Tourisme |

AOÛT

| | | |
|--------------------|--|--------------------|
| Mercredi 1 | Don du Sang (9h - 13h) Salle du Tilleul | |
| Jeudi 2 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Vendredi 3 | Initiation à la danse bretonne à Kerhillio | Office de Tourisme |
| Dimanche 5 | Rando découverte (Salle B) | |
| Mardi 7 | Danse tribale à Kerhillio | |
| Dimanche 12 | Brocante (Salles A et B) | Tennis Club |
| Mardi 14 | Festi-mômes - place St Märgen | Office de Tourisme |
| Mercredi 15 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Jeudi 16 | Initiation à la danse bretonne à Kerhillio | Office de Tourisme |
| Vendredi 17 | Fest-noz Parc de Keravéon + (Salles A et B) | Comité des fêtes |
| Samedi 18 | Visite guidée du bourg | Embellir Erdeven |
| Dimanche 19 | Fêtes bretonnes au Parc de Keravéon | |
| Mardi 21 | Festi-mômes - place St Märgen | Office de Tourisme |
| Mercredi 22 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Jeudi 23 | Initiation à la danse bretonne à Kerhillio | Office de Tourisme |
| Vendredi 24 | Chants de Marin | Office de Tourisme |
| Dimanche 26 | Rando Pique-nique (Salles A et B) | Office de Tourisme |
| Mardi 28 | Loto (Salles A et B) | Tennis Club |
| Mercredi 29 | Troc et Puces - Stade municipal | Office de Tourisme |
| Jeudi 30 | Festi-mômes - place St Märgen | Office de Tourisme |
| Vendredi 31 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |
| Samedi 1 | Fest-noz à Kerhillio | Embellir Erdeven |
| Dimanche 2 | Salsa à Kehillio | Embellir Erdeven |
| Mardi 4 | Pardon des 7 saints | Office de Tourisme |
| Mercredi 6 | Festi-mômes - place St Märgen | Office de Tourisme |
| Jeudi 8 | Festival des chapelles | Office de Tourisme |

SEPTEMBRE

| | | |
|--------------------|--|------------------|
| Samedi 1 | Fête des oignons (Salles A et B) | Comité des fêtes |
| Dimanche 2 | Fête des oignons (Salles A et B) | Comité des fêtes |
| Samedi 8 | Forum des Associations (Salles A et B et C plus terrains de football) | |
| Samedi 15 | Erdeven Musique en Fêtes à Kerhillio et Salle polyvalente | |
| Vendredi 21 | Loto (Salles A et B) | Sourire à la Vie |
| Samedi 22 | Week-end | Océan Car Bike |
| Dimanche 23 | Parade OCB | Océan Car Bike |
| Samedi 29 | OCB | Océan Car Bike |
| Dimanche 30 | Troc Sports | |
| | Troc Sports | |

OCTOBRE

| | | |
|--------------------|---|-------------------------|
| Vendredi 5 | Réunion calendrier des fêtes 2013 (Salle B) | |
| Vendredi 12 | Assemblée Générale (Salle B) | Comité des fêtes |
| Samedi 13 | Loto (Salles A et B) | Ecole St Pierre-St Paul |
| Vendredi 19 | Assemblée Générale | Les Sept Saints |
| | Pot d'accueil (Salle B) | Badminton |
| Samedi 20 | A.G. CODEP 56 (Salles A et B) | Cyclo-Club |
| Samedi 27 | Un automne autrement (Salle B) | Embellir Erdeven |
| Dimanche 28 | Brocante (Salles A et B) | Tennis |
| Mercredi 31 | Ballade Halloween | Office de Tourisme |
| | Menhirs Kerzérho | |

NOVEMBRE

| | | |
|--------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Dimanche 11 | Vide greniers | Ecole St Pierre-St Paul |
| Vendredi 16 | Repas des Séniors | CCAS |
| Samedi 17 | Assemblée Générale (Salle B) | Cyclo-Club |
| Dimanche 18 | Fête des plantes (Salles A et B) | Office de Tourisme |
| Vendredi 23 | A.G. et repas (Salles A et B) | Embellir Erdeven |
| Samedi 24 | Tournoi interne (Salle A) | Badminton |

DECEMBRE

| | | |
|--------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Samedi 1 | Exposition - Salle des Menhirs | Les Doigts d'Or |
| Dimanche 2 | Téléthon (commune extérieure) | |
| Samedi 8 | Vide greniers (Salles A et B) | Amicale Laique |
| Vendredi 14 | Loto (Salles A et B) | Tennis Club |
| Samedi 15 | Assemblée Générale (Salle B) | Office de Tourisme |
| Vendredi 21 | Marché de Noël | |
| | Noël | Club des Menhirs |
| | Arbre de Noël des Ecoles | |
| | Arrivée du Père Noël (Salle A) | |